

S

VIVRE À

TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS
MUNICIPALES N°

3 8 1

SAINT-VIT



AVRIL » JUN 2024

www.saintvit.fr



INFOS / SERVICES

4

INFOS MUNICIPALES

7

ACTUALITÉS MUNICIPALES

21

CULTURE

24

DOSSIER

29

ASSOCIATIONS

32

RECETTE DE CUISINE

39

SAINT VIT O' CINÉ

40

Accédez directement au site internet de la ville en flashant ce QR Code



Directeur de la publication : Pascal Routhier
Adjointe à la Communication : Anne Bihr
Equipe de rédaction : Marie-France Barraux, Anne Bihr, Pascal Herrmann, Nathalie Mulenet, Laurent Thiriot, Arnaud Verdenet, Service culturel
Photos Saint-Vit : Mairie de Saint-Vit, Serge Demarthe, Jacques Lassout
Conception et réalisation :
LIG Dole - 03 84 70 80 90 

MAIRIE DE SAINT-VIT

Accueil

- lundi : 9h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- du mardi au jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
- vendredi et samedi : 8h30 - 12h00

Le samedi : état civil uniquement

Tél. : 03 81 87 40 40

Services Techniques et Urbanisme

Tous les matins sauf le samedi, sur RDV uniquement.

Cartes d'identité et passeports

Consulter la procédure à suivre sur notre site internet <https://www.saintvit.fr/demarches/cni-passeports/>

Le dépôt de la demande se fait uniquement sur rendez-vous.

Pré-demande et prise de rendez-vous sur le site ANTS : <https://ants.gouv.fr>

Vous possédez un smartphone ?
Flashez le QR code ci-contre.



Les personnes peuvent être reçues pour l'établissement des titres les jours suivants :

- lundi de 14h à 17h
- mardi et jeudi de 9h à 11h40 et de 14h à 17h
- mercredi de 10h à 11h40 et de 14h à 17h
- samedi de 9h à 11h40

Tél. : 03 81 87 48 70 de préférence le matin

Fax : 03 81 87 40 49

Mail : karine.fontinha@saintvit.fr

France Services

Uniquement sur rendez-vous

Les rendez-vous sont à prendre par téléphone :

03 81 87 40 46 ou par mail : france.services@saintvit.fr

"VIVRE À SAINT-VIT"

Date limite de dépôt de vos articles pour la prochaine parution du "Vivre à Saint-Vit", édition de juillet/août/septembre 2024 : **12 juin 2024**

Vous pouvez nous déposer vos articles/photos en Mairie ou nous envoyer vos textes par e-mail : administration.mairie@saintvit.fr

NOUVEAUX HABITANTS

Lorsque vous emménagez à Saint-Vit, merci de vous présenter à l'accueil de la mairie. Cela nous permettra de vous remettre un livret d'accueil aux nouveaux habitants et communiquer des infos utiles (inscriptions sur les listes électorales...)

EDITO

50 ans

Voilà déjà un demi-siècle que les communes d'Antorpe, alors jurassienne, et de Saint-Vit ont fusionné, sous le régime de la fusion-association, laissant à Antorpe son existence propre en tant que commune associée. Elle conserve son Maire, appelé maire délégué, et quelques spécificités comme les bases d'imposition du Jura. Vous trouverez dans ce numéro des éléments de l'histoire d'Antorpe et les raisons de son rapprochement avec Saint-Vit.

Ce numéro de printemps est comme tous les ans celui de la présentation du budget 2024, exercice complexe depuis plusieurs années. Cette présentation se veut plus qu'une simple liste de chiffres mais le témoignage de notre engagement vers les priorités de l'équipe municipale. Le chantier de la future école a démarré depuis quelques semaines, sur le site de la Hourette ; c'est un élément essentiel pour notre commune en faveur de nos enfants.

Nous sommes conscients des défis qui se dressent devant nous. Les ressources sont limitées, et les demandes sont nombreuses. Nous devons recourir à l'emprunt pour financer cette construction de bâtiment et poursuivons la gestion rigoureuse des finances communales.

Notre choix est, cette année encore, de poursuivre notre accompagnement envers les associations saint-vitoises, qui œuvrent elles aussi pour le dynamisme et l'attractivité de notre ville. Un grand merci aux bénévoles qui s'activent et s'engagent au service de tous.

Dans ce numéro vous apprendrez également la reprise du marché, après une mise en sommeil hivernale. Il sera désormais mensuel et se déroulera le 4^{ème} vendredi de chaque mois, avec des animations, guinguettes etc... alors venez voir ce marché renouvelé et animé, venez rencontrer les producteurs locaux !

Je me dois également de vous rappeler la date des élections européennes qui se dérouleront le 9 juin de 8H à 18H.

Le printemps voit aussi une activité culturelle riche et de qualité : pièces de théâtre, concerts, Back to the trees au Bois d'Ambre le 16 juin, je vous laisse prendre connaissance de toutes les manifestations des mois à venir.

Je vous souhaite une belle lecture de ce numéro et de profiter pleinement des beaux jours qui s'annoncent.



Pascal ROUTHIER
Maire de Saint-Vit

INFOS / SERVICES

SORTIR À SAINT-VIT

Samedi 6 avril à 9h	Marchons nordique	Stade Doussot
Mardi 9 avril à 18h30 et 20h	Saint-Vit O'ciné	Salle des fêtes
Mardi 9 avril à 18h	Animation Groupe de lecture Kialulira romancières américaines	Médiathèque les Mots Passants
Mercredi 10 avril à 10h30	Animation pour les tout petits : Les P'tites z'Oreilles thème oiseaux	Médiathèque les Mots Passants
Samedi 13 avril	Spectacle jeunesse François et ses amis	Médiathèque les Mots Passants
Dimanche 14 avril à 16h	Concert harmonie de Saint-Vit	Salle des fêtes
Mercredi 17 avril	Foire mensuelle	autour de la salle des Fêtes
Samedi 20 avril à 20h30. Ouverture des portes à 19h30	Théâtre « Panique au piazza »	Salle des fêtes
Mercredi 24 avril à 11h	Animation Heure du Conte thème : Art	Médiathèque les Mots Passants
Vendredi 26 avril à partir de 16h	Marché guinguette	Place de la mairie
Samedi 27 avril à 16h	Animation Heure du Conte thème : Art	Médiathèque les Mots Passants
Dimanche 28 avril à 11h30	Cérémonie des déportés	Place de la gare
Vendredi 3 mai à 20H	Spectacle lectures "Un qui veut traverser"	Médiathèque les Mots Passants
Samedi 4 mai 20h30	Théâtre, le prénom	Salle des fêtes
Dimanche 5 mai	Bourse aux jouets	Salle des fêtes
Mardi 7 mai 18h30 et 20h	Saint-Vit O'ciné	Salle des fêtes
Mercredi 8 mai à 11h15	Cérémonie	
Dimanche 12 mai en après-midi	Loto des jeunes sapeurs pompiers	Salle des fêtes
Lundi 13 mai en après midi	Don du sang	Salle des fêtes
Mardi 14 mai à 18h	Animation Groupe de lecture Kialulira romancières américaines	Médiathèque les Mots Passants
Du mardi 14 mai au mardi 6 juin	Expo Photo "HORUS"	Halle aux arts, salle Flaubert
Mercredi 15 mai à 10h30	Animation pour les tout petits : Les P'tites z'Oreilles, thème sport	Médiathèque les Mots Passants
Mercredi 15 mai	Foire mensuelle	autour de la salle des Fêtes
Mercredi 15 mai à 19h	RODIATHEQUE "L'homme à la caméra" ciné concert organisé par la Médiathèque les Mots Passants	Byans sur Doubs au foyer cinéma
Mercredi 15 mai à 20h	Ecole de musique, concert avec la chorale	Gymnase, Complexe sportif Michel Vautrot
Mercredi 22 mai à 14h	Atelier créatif fête des mères	Médiathèque les Mots Passants
Jeudi 23 mai à 20h	Festival de Caves "Le Mardi à Monoprix"	Lieu tenu secret
Vendredi 24 mai	Marché guinguette	Place de la mairie
Du vendredi 24 mai au dimanche 2 juin	Fête foraine	Promenade des planches
Samedi 25 mai à 10h	Atelier créatif fête des mères	Médiathèque les Mots Passants
Du mardi 28 mai au mardi 4 juin	Expo Club Art & Culture	Halle aux arts, salle Eluard
Du mardi 28 mai au mardi 11 juin	Expo peinture Marylène Ryckewaert	Halle aux arts, salle tramu
Mardi 28 mai à 18h30	Festival de Caves "Balbuzar"	Lieu tenu secret
Mercredi 29 mai à 11h	Animation Heure du Conte, thème sport	Médiathèque les Mots Passants
Vendredi 31 mai	Fête des voisins	
Samedi 1 ^{er} juin en soirée	Gala école de musique	Salle des fêtes
Samedi 1 ^{er} juin	Ensemble Tetraktys	Eglise
Samedi 1 ^{er} juin à 16h	Animation Heure du Conte, thème sport	Médiathèque les Mots Passants

Mardi 4 juin 18h30 et 20h	Saint-Vit O'ciné	Salle des fêtes
Samedi 8 juin en soirée	Loto, volley Saint-Vitois	Salle des fêtes
Dimanche 9 juin de 6h à 18h	Vide grenier du comité des fêtes	Complexe sportif Michel Vautrot
Dimanche 9 juin de 8h à 18h	Elections européennes	Bureaux de vote
Mardi 11 juin à 18h	Animation Groupe de lecture Kialulira romancières américaines	Médiathèque les Mots Passants
Mercredi 12 juin à 10H30	Animation pour les tout petits : Les P'tites z'Oreilles, thème savane	Médiathèque les Mots Passants
Samedi 15 juin	Back to the trees	Bois d'Ambre
Samedi 15 juin en soirée	Loto, Union Sportive Ping Pong	Salle des fêtes
Dimanche 16 juin à 16h	Gala de danse	Gymnase, Complexe sportif Michel Vautrot
Mardi 18 juin à 18h	Appel du 18 juin	Parc de la grotte
Mercredi 19 juin	Foire mensuelle	autour de la salle des Fêtes
Samedi 22 juin	Fête de la musique	Complexe sportif Michel Vautrot
Dimanche 23 juin à 17h	Spectacle de l'Association Educative Populaire	Salle des fêtes
Mercredi 26 juin à 11h	Animation Heure du Conte, thème savane	Médiathèque les Mots Passants
Vendredi 28 juin	Marché Guinguette	Place de la mairie
Samedi 29 juin à 16h	Animation Heure du Conte, thème savane	Médiathèque les Mots Passants
Samedi 29 juin	Kermesse les petits loups	Complexe sportif Michel Vautrot
Dimanche 30 juin	Vide grenier du foot	Complexe sportif Michel Vautrot
Jeudi 4 juillet	Orgue en ville, suivi d'un concert Pink Floyd	Concert Eglise puis Parc de la Grotte
Mardi 9 juillet à partir de 19h	Mardis des rives	Complexe sportif Michel Vautrot
Samedi 13 juillet	Feux d'artifices	Complexe sportif Michel Vautrot

DÉCHETTERIE DE SAINT-VIT

Tél./Fax : 03 81 87 54 35

En avril, mai et juin, les horaires d'ouverture sont les suivants :

Tous les jours sauf le mardi : 8h30 - 12h20 et 13h30 - 16h50 ■ **Le samedi** : fermeture à 17h50

ATTENTION : La déchetterie est fermée tous les mardis.

Les habitants peuvent se rendre à toutes les déchetteries du SYBERT : Saint-Vit, Byans-sur-Doubs, Thoraise, Lavans-les-Quingey... suivant leurs horaires.

NOUVEAU À SAINT-VIT

Maccanin
Énergies Solaires
VOTRE CONFORT. NOTRE PRIORITÉ

MACCANIN SAINT-VIT

Découvrez Maccanin Energies Solaires, l'expertise solaire de confiance à Saint-Vit, s'inscrivant dans la lignée de la société reconnue Maccanin Chauffage Climatisation, déjà présente et appréciée depuis 2018. Spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques, leur entreprise incarne l'engagement continu envers la satisfaction client et l'excellence des services. Portant les mêmes valeurs fondamentales que sa société mère - proximité, confiance et qualité de service - Maccanin Energies Solaires est prête à accompagner chaque client dans sa transition vers une énergie plus propre, respectueuse de l'environnement, et économique à long terme. Avec la garantie d'une satisfaction totale, vous contribuez ainsi à façonner un avenir énergétique durable pour Saint-Vit et ses habitants. Découvrez leurs services dès aujourd'hui sur leur site internet : <https://panneaux-solaires-maccanin.com/fr>

MANASSA PRESSING

Manassa Pressing, situé à Pirey est dès maintenant présent à Saint-Vit par l'intermédiaire d'un point relais. Son partenaire HappeSmoke se trouve dans la galerie du Super U de Saint-Vit. Manassa Pressing est spécialisé dans le nettoyage des vêtements, du pantalon à la robe de mariée en passant par l'entretien de vos manteaux. Vous pourrez également y déposer vos couettes et linges de lit. Un service de couture et de retouche de vêtements vous est aussi proposé par Manassa Pressing. Tout se fait par le processus éco-responsable d'aqua nettoyage.

Comment fonctionne le point relais ?

Déposez vos articles chez son partenaire **happeSmoke**. Vos articles seront de retour la semaine suivante.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur manassa-pressing.fr, par téléphone au 03 81 81 75 89 ou sur ses réseaux sociaux.



MARCHÉ GUINGUETTE

Place de la mairie se tiendra le nouveau marché guinguette de Saint-Vit. Plus de convivialité, de la musique, concerts, artisans locaux et une bonne ambiance vous réunira chaque dernier vendredi du mois d'avril à octobre ! Nous vous attendons nombreux le vendredi 26 avril, première date du marché guinguette.



UN NOUVEAU GUIDE À L'INTENTION DES SENIORS SAINT-VITTOIS

Le CCAS de la commune de Saint-Vit a le plaisir de vous informer qu'un nouveau guide, destiné à celles et ceux qui préparent leur retraite, cette nouvelle étape de leur vie, aux retraités actifs ou encore aux seniors fragilisés par l'avancée en âge, vient de voir le jour. Conçu pour informer, aider, accompagner les Saint-Vittois(es) de + de 60 ans, ce guide, qui recense des informations utiles dont vous pouvez avoir besoin au quotidien, sera disponible dès la mi-avril : en version numérique, à télécharger sur le site internet de la ville ainsi qu'en version papier à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à le demander.

Vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour le récupérer : un « p'tit coup de fil » au 03 81 87 40 46 et un agent de la commune se fera un plaisir de vous l'adresser ou de le faire déposer à votre domicile.



BUDGET 2024

BUDGET COMMUNAL : EXERCICE 2023

L'année 2023 comparativement à l'année 2022

➤ Les charges du fonctionnement 2023 varient de + 6,89 % (+ 3,34% en 2022). L'augmentation de + 366 k€ correspondant, pour les variations importantes, à :

- + 130 k€ correspondant à la hausse des fluides (électricité, gaz et carburants),
- + 91 k€ liés à l'augmentation des taux d'intérêts sur crédit-bail gendarmerie,
- + 110 k€ se rapportant à l'augmentation de la masse salariale (soit +4,13% de progression annuelle notamment augmentation du SMIC et du point d'indice),
- + 35 k€ correspondant à des variations de dépenses diverses.

➤ Les produits du fonctionnement 2023 varient de +2,97% (+ 4,33% en 2022). L'augmentation de + 201 k€ correspondant, pour les variations importantes, à :

- + 293 k€ correspondant à la progression des recettes de la fiscalité locale, conséquence notamment de la revalorisation par l'Etat des valeurs locatives foncières),
- + 25 k€ correspondant à l'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement et de la Dotation de Solidarité Rurale,
- - 232 k€ liés à un différé d'une année concernant l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs et se rapportant à des dépenses pour les activités de crèche, périscolaire et animation jeunesse gérées par les Francas,

- +115 k€ correspondant à la variation de recettes diverses.

➤ Les dépenses d'investissements 2023, hors restant à réaliser, s'élèvent à 1 470 k€ dont 324 k€ correspondent à des frais d'études pour la construction d'un nouveau Groupe Scolaire sur le site de la Hourette à Antorpe (Commune de Saint-Vit). Ces dépenses étaient de 1 731 k€ en 2022, 1 485 k€ en 2021 et 2 883 k€ en 2020.

Ces dépenses étaient de 1 731 k€ en 2022, 1 485 k€ en 2021 et 2 883 k€ en 2020.

➤ Le remboursement de la dette, part capital, en 2023, représente 605 k€. L'encours total de la dette au 31/12/2023 s'élève à 9 173 k€, auquel il convient de déduire la subvention accordée par l'Etat sur un emprunt renégocié (3 642 k€ restant en compte), soit un montant net d'endettement de 5 531 k€.

Le ratio financier « d'endettement net/capacité d'autofinancement » en 2023 s'établit à 4.10 années (ce ratio s'établissait à 3.88 années en 2022).

L'excédent financier communal (déduction faite des restants à réaliser sur investissements d'un montant total de -654 k€), représente + 462 k€ au 31/12/2023. Cet excédent représentait un montant de + 840 k€ au 31/12/2022 et représentait un montant de + 1 015 k€ au 31/12/2021).

CONTEXTE GÉNÉRAL

La ville de Saint-Vit compte 5044 habitants au 1^{er} janvier 2024. Son positionnement géographique entre Besançon et Dole, le long de l'axe ferroviaire et la RD673, sont des atouts qui favorisent son attractivité et son développement économique, commercial, associatif.

Saint-Vit est la polarité Ouest de Grand Besançon Métropole ; elle est par ailleurs ville-centre d'un bassin de vie de plus de 35 000 habitants.

Ce rôle de ville-centre est un atout pour la commune dans le sens où il favorise son dynamisme mais impose à la commune des charges financières de centralité importantes (de fonctionnement et d'investissement), pour répondre aux besoins de toute nature des habitants de Saint-Vit et de son bassin de vie, et pour dimensionner en conséquence

les infrastructures communales, qu'elles soient sportives, culturelles, associatives...

L'action publique communale repose sur les principaux axes suivants :

- **Le renforcement de l'offre de service public à la population** qui s'illustre notamment avec l'Espace France Services en mairie et l'installation d'un deuxième dispositif de recueil pour les CNI-Passeports, la création du service de Police Municipale, l'action quotidienne du Centre Communal d'Action Sociale, le partenariat de la mairie avec différents organismes pour aider les habitants : France Travail (ex Pôle Emploi), le Groupe Parrain Emploi (Medef), le Centre Médico-Social,...

INFOS MUNICIPALES

• Le fort soutien de la commune au tissu associatif qui participe grandement à l'attractivité communale :

à travers des subventions de fonctionnement, la mise à disposition et l'entretien des bâtiments ou équipements sportifs ou culturels, l'appui logistique des services techniques municipaux,...

• **L'engagement de la commune en faveur du tissu économique, acteur indispensable du développement communal :** en accompagnant les projets d'installation ou d'extension d'entreprises, en travaillant avec les services de Grand Besançon Métropole à la requalification des Zones d'Activités Economiques existantes, et en portant avec Grand Besançon Métropole la création d'une nouvelle ZAE sur le site de « Champs Chevaux ».

• L'amélioration de l'attractivité du centre-ville à travers :

- **L'adaptation et l'amélioration du parc de logements au centre-ville :** opération de construction en cours sur le secteur des Jardins du Lavoir composée d'une résidence seniors et de huit logements conventionnés ; trois zones de requalification à l'étude dans le centre-ville, le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en janvier 2024 pour une durée de 3 ans,

- **le renforcement du lien social :** projet de réouverture du café du centre, marché de producteurs locaux entre avril et octobre, foire mensuelle, organisation par la commune d'animations au centre-ville, rénovation du Parc de Grotte,...

• L'accompagnement au développement des nouvelles zones d'urbanisation à vocation d'habitat ou d'équipements publics

en cofinçant avec Grand Besançon Métropole les équipements connexes (voirie, trottoirs, voies douces, éclairage public). Ceci se traduit notamment à travers la mise en place de deux Projets Urbains Partenariaux pour l'aménagement des secteurs du Plénot et de la Hourette,

• **Le renforcement et l'amélioration de l'accès aux transports collectifs** en augmentant, avec la création d'un nouveau parking à l'arrière de la gare, l'offre de stationnement dans le prolongement de la réalisation du noeud de mobilité.

• **La modernisation et l'adaptation du patrimoine communal** à travers la construction d'un nouveau pôle scolaire BEPOS (fusion des écoles Claude Nicolas Ledoux et Jouffroy d'Abbans) et d'une salle multi-activités intergénérationnelle ; les travaux de réhabilitation énergétique ou d'économie d'énergie (isolation, passage en led, installation de GTC,...) ; les travaux de mise en accessibilité des bâtiments, la cession de quelques actifs pour les valoriser en créant notamment des logements conventionnés au centre-ville en partenariat avec un bailleur social, la poursuite des travaux de voiries, de trottoirs et d'éclairage public pour continuer d'améliorer le réseau communal, la modernisation du parc de vidéosurveillance dans le cadre d'un programme pluriannuel,...

L'ensemble de ces projets ou actions, indispensables pour garantir la vitalité de la ville, nécessitent et continueront de nécessiter des investissements importants qu'il convient de financer principalement par la capacité d'autofinancement de la commune.

■ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT 2024

La nécessité de maintenir une capacité d'autofinancement conséquente dans un contexte économique actuellement compliqué (progression des charges supérieure à la progression des recettes).

➤ Capacité d'Autofinancement prévisionnelle et prudente (élément essentiel permettant le remboursement de la dette et la réalisation d'investissements) ressort, au budget primitif 2024, à 1 142 562 €.

➤ La Capacité d'autofinancement, sur les 4 années antérieures, s'établissait à :

• 1 374 882 € en 2020 • 1 394 281 € en 2021 • 1 504 328 € en 2022 • 1 347 560 € en 2023

■ INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU PÔLE SCOLAIRE

La construction d'un nouveau Groupe Scolaire a été décidée par le Conseil Municipal en dates du 16/12/2020, 25/01/2021 et 24/01/2024 (Autorisation de Programme). Le futur Pôle scolaire, fusion des écoles Jouffroy d'Abbans et Claude-Nicolas Ledoux, sera implanté sur le site de la Hourette à Antorpe.

Un prêt a été accepté par la Banque des Territoires (CDC) pour un montant total de 6 000 k€ au taux d'intérêt indexé sur le Livret A avec une marge fixe de 0,40% ; Ce prêt sera remboursé par un amortissement trimestriel constant durant 40 ans et après un différé d'amortissements de 5 ans.

Pôle Scolaire BEPOS (Autorisation de Programme DCM 2024-01-004)	Avant 2024	Budget 2024	2025/2026	TOTAL
DÉPENSES (Hors RAR)				- 12 611 164 €
Terrains	- 304 069 €			
Etudes	- 708 271 €	- 545 492 €		
Construction Pôle Scolaire		- 5 934 388 €	- 4 718 944 €	
Mobiliers et aménagements divers			- 400 000 €	
RECETTES (hors RAR)				+ 11 316 944 €
Subventions	30 000 €	2 000 000 €	1 268 088 €	
FCTVA (décalage attribution N+1)	26 538 €		1 992 318 €	
Emprunt		4 000 000 €	2 000 000 €	
AUTOFINANCEMENT				+ 1 294 220 €

■ ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ LOCALE EN 2024

Ressources Fiscales Locales 2024 (non connues en date du 21/02/2024)

Ressources fiscales	Bases estimatives 2024 ⁽¹⁾	Taux 2023	Proposition variation taux	Taux 2024	Produits estimatifs 2024
Foncier sur bâti	Non connues ⁽²⁾	39,05 %	0,00 %	39,05 %	
Foncier sur non bâti	Non connues ⁽²⁾	32,80 %	0,00 %	32,80 %	
Taxe habitation	Non connues ⁽²⁾	12,08 %	0,00 %	12,08 %	
Produits 2024, bases complémentaires 2023					Non connus
Produit fiscal attendu (hors variation de nouvelles bases annuelles 2024)					
⁽¹⁾ + ⁽²⁾ valeurs locatives 2023 de +3,9% (Etat : loi de finances 2024) et constructions nouvelles.					

A titre indicatif, les recettes fiscales de Taxes foncières en 2023 représentaient 2 921 350 €.

Prévisions budgétaires 2024 : 2 921 350 € × 1.039 (augmentation valeurs locatives) soit 3 035 283 € auquel il convient de rajouter une estimation de recettes pour les nouvelles constructions imposables, soit un total prévisionnel à 3 060 283 €.

■ LE VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE 2024

La commune de Saint-Vit s'assurera du maintien des équilibres financiers actuels avec pour objectifs principaux, la préservation des services et des investissements nécessaires au bon fonctionnement de la Collectivité, la maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi qu'une volonté de maîtrise de l'endettement eu égard aux besoins d'investissements importants à réaliser (notamment la création d'un nouveau Groupe Scolaire).

Il est proposé de ne pas augmenter le taux de la fiscalité locale en 2024.

TAXE DE SÉJOUR

Une information pour les propriétaires et gérants d'un meublé de tourisme sur notre commune

Si vous êtes propriétaire et gérant d'un meublé de tourisme sur la commune, il convient de nous transmettre, pour déclarer votre activité, le formulaire adéquat suivant :

- CERFA n° 14004*04 si votre établissement est un meublé de tourisme ;
- CERFA n° 13566*03 si votre établissement est une chambre d'hôtes.

Pour information, la taxe de séjour communautaire a été instaurée au 1^{er} janvier 2017 par le Grand Besançon Métropole, puis une taxe additionnelle le 26 juin 2023 par le Conseil Départemental du Doubs. Elles permettent de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique sur le territoire (promotion, communication, accueil, événementiel...) source d'attractivité et de retombées économiques (visites, restaurants, hébergements, commerces...).

La taxe de séjour est collectée par les hébergeurs auprès des touristes séjournant au moins une nuit sur le territoire de Grand Besançon Métropole. Les habitants séjournant dans un hébergement touristique de leur commune de résidence ne sont pas concernés.

Vous pouvez transmettre votre CERFA à la Mairie de Saint-Vit sur urbanisme@saintvit.fr, un récépissé vous sera remis au retour.

NÉCROLOGIE DANIEL GIRARD

Maire-adjoint de Saint-Vit de mars 2001 à mai 2020.

Troisième d'une fratrie de cinq garçons, Daniel a vu son enfance perturbée par un grave accident survenu à son père alors qu'il n'a que 9 ans.

Après son certificat d'études à 14 ans, il intègre la quincaillerie Burdin-Bossert. Appelé sous les drapeaux en mai 1965 il rejoint le CFM Hourtin pour ses classes d'apprenti-matelot. Son classement de major de stage lui permet d'obtenir l'affectation de son choix sur « la Jeanne d'Arc » où il effectue une campagne de sept mois autour du monde. Il ramènera entre autres souvenirs une collection d'environ 800 cartes postales qu'il est fier de montrer à ses petits-enfants ébahis ! En septembre 1966, il rejoint sa quincaillerie. C'est dans ce commerce qu'il rencontre Anne-Marie en février 1967 avec laquelle, il fonde une famille en octobre de la même année. De cette union naîtront Hervé en 1971 et Arnaud en 1973, qui à leur tour leur donneront cinq petits-enfants. Daniel quittera définitivement son emploi de vendeur en mai 1968 pour faire carrière dans la gendarmerie où il sert successivement à Chartres, Orléans pendant 14 ans et outre-mer pendant sept ans (Martinique et à Saint-Pierre et Miquelon). Il est de retour en Franche-Comté en 1988. Il est affecté à l'Etat-Major de la Gendarmerie à Besançon comme chef du bureau Pers/Adm. Il se voit aussi décerner la médaille d'outre-mer. Avec agrafe vermeil « Liban » lors d'une mission.

Il quitte la gendarmerie en février 1997 et se retire à Saint-Vit où il a aménagé une petite maison ancienne pour sa retraite.

L'inaction lui pesant et très attaché à Saint-Vit, en mars 2001, il se présente aux élections municipales dans l'équipe de Pascal Routhier qui souhaite poursuivre l'action de l'ancien conseil conduit par Guy Picard. Il est élu maire adjoint lors du premier conseil municipal qui suit l'élection.

Daniel Girard avait en charge notamment les travaux dans la commune et vous avez sans doute remarqué sa longue silhouette surveillant l'avancement des chantiers. On retiendra de lui également son engagement pour Saint-Vit, son franc-parler et ses éditoriaux engagés.

Il sera reconduit deux fois dans cette fonction et quittera définitivement la « vie publique » en mai 2020.

Sa santé déclinant ces dernières années, il s'est éteint à son domicile le 29 janvier à l'âge de 77 ans.



NUMÉRO URGENCE 114

Le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte, voix, images). Les appels sont traités, sur l'application ou sur le site, par une équipe d'agents formés à la Langue des Signes Française et à la prise d'appel en texte adapté, en lien avec les services d'urgence. Placé sous l'égide du Comité Interministériel du Handicap, le 114 est cogéré par le Ministère de l'Intérieur et par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Sa mise en oeuvre est assurée par le CHU Grenoble Alpes.

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ?

Sur le site internet ou sur l'application Urgence 114, vous pouvez contacter directement le 114 : des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Dès maintenant, vous pouvez remplir à l'avance votre profil pour gagner du temps en cas d'urgence.

URGENCE 114

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Pour en savoir plus : info.urgence114.fr

INSCRIPTIONS ÉCOLES

Les inscriptions dans les écoles de Saint-Vit sont ouvertes aux parents des enfants nés en 2021 et à ceux ayant emménagé sur la commune et qui souhaitent changer leur enfant d'école. Voici la démarche à suivre et **à faire avant le 31 mai** :

1 - Passer d'abord à la Mairie de Saint-Vit avec :

- ✓ le livret de famille
- ✓ un justificatif de domicile

C'est la Mairie qui vous indiquera l'école de rattachement liée à votre domicile. Il vous faudra alors prendre contact avec cette école.

2 - Prévenir l'école en envoyant un mail ou en laissant un message.

<p>École Jouffroy d'Abbans 3 rue du Collège 03 81 87 75 15 ce.0250863C@ac-besancon.fr Directrice : Caroline Boix</p>	<p>École René Roussey 35 rue Charles de Gaulle 03 81 87 72 59 ce.0251452T@ac-besancon.fr Directrice : Léa Lemonon</p>	<p>École Claude Nicolas Ledoux 3 rue du Château d'eau 03 81 55 16 40 ce.0251392c@ac-besancon.fr Directrice : Karine Le Gorrec</p>
---	--	--

Les directrices vous informeront ensuite des documents à leur transmettre.

Vous trouverez des renseignements sur le site internet de Saint-Vit dans la rubrique :

Accueil > Résider à Saint-Vit > Education et jeunesse > Rentrée scolaire

COMMUNE FLEURIE

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES PRIX VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2023

Le jeudi 8 février 2024 s'est tenue la cérémonie de remise des prix du label Villes et Villages Fleuris 2023 dans la nouvelle salle de spectacle « Le Patronage » à Sancey. 52 communes du Doubs ont été récompensées à l'occasion de la remise des prix du label Villes et Villages Fleuris. Les 48 communes labellisées 1 à 4 fleurs ont été mises à l'honneur pour leur implication dans la valorisation des aménagements paysagers et de la biodiversité. La ville de Saint-Vit fait partie des 11 communes du Doubs à être labellisées 3 fleurs. Lucie Koeller, en charge du fleurissement avec Virgile Loigerot, s'est vu remettre cette belle récompense.



Lucie Koeller (à gauche) à côté de Laurence Cornier, adjointe au fleurissement et Thierry Maire du Poset, conseiller départemental du canton de Saint-Vit

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS À DOMICILE POUR LES PERSONNES DE 80 ANS ET PLUS AINSI QUE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes de 80 ans et plus ainsi que les personnes en situation de handicap qui résident à Saint-Vit/Antorpe et sont **inscrites sur le registre des personnes vulnérables de la commune**, peuvent, sur simple demande au **CCAS (03 81 87 40 46)**, bénéficier d'un service de ramassage des déchets verts (deux fois par an, au printemps et à l'automne). Le secrétariat leur enverra ou leur remettra un imprimé à remplir auquel elles devront joindre la photocopie de leur carte d'identité ou carte d'invalidité (ce qui permet de justifier la gratuité du service).



Le prochain ramassage aura lieu :
La 4^{ème} semaine d'avril (semaine 17), les jours et horaires plus précis seront indiqués lors de l'inscription.

► **Nature des « déchets verts » pouvant être ramassés par les services municipaux :** feuilles, branchages conditionnés en sacs ou en fagots non ficelés et **déposés sur le trottoir devant l'habitation la veille ou le jour du ramassage.**

► **Attention :**

- les branches en fagots non ficelés **ne doivent pas excéder 1,5 m de long**
- les feuilles doivent être conditionnées dans des **sacs étanches** (non fournis par la collectivité).
- les souches et les grosses branches d'un diamètre supérieur à 15 cm sont interdites.

► **À noter :** le service peut refuser la collecte des déchets verts présentés s'ils ne respectent pas les prescriptions.

Pour bénéficier de ce service :
03 81 87 40 46 ou 03 81 87 40 40

Les inscriptions sont à faire parvenir avant le 18 avril 2024.

RAPPEL : PLANTATIONS EN LIMITE DE VOIRIE

Tout propriétaire riverain du domaine public est tenu de tailler les végétaux constituant ses haies afin de n'apporter aucune gêne à la circulation sur les trottoirs ou chaussée. Nous remercions par avance toutes les personnes se trouvant dans cette situation de bien vouloir procéder à cette taille pour le confort et la sécurité de tous. En bordure du domaine public, l'entretien de la végétation privée reste à la charge des propriétaires dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Il leur incombe notamment de tailler leurs haies lorsqu'elles empiètent sur les trottoirs et voiries, réduisent les largeurs et la visibilité.



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Extrait de la réglementation de **LUTTE contre les BRUITS DE VOISINAGE** concernant l'usage des outillages de jardinage et bricolage (tronçonneuses, tondeuses, scies,...) causant une gêne en raison de leur intensité sonore.



ARRETE N° ARR/003/2023

Pour les occupants et utilisateurs de locaux privés, les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour les professionnels, les activités bruyantes doivent être interrompues entre 20h00 et 7h00 et entre 12h30 et 13h30, ainsi que toute la journée des dimanches et jours fériés.

FRELON ASIATIQUE

FRELON ASIATIQUE, INSECTE À PIÉGER, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le frelon asiatique est un fléau pour toute la faune française. Sur une année, il détruit plusieurs tonnes d'insectes pour se nourrir ! Pas seulement des abeilles, toutes sortes d'insectes ; pollinisateurs ou non.

Des insectes dont les oiseaux ne pourront pas profiter : pertes de pollinisateurs, pertes d'oiseaux.

Les frelons asiatiques à pattes jaunes (*Vespa Velutina*) construisent un nid primaire au printemps sous les auvents ou toitures à faible hauteur, il est de petite taille.

Ensuite ils construisent un nid secondaire dans les arbres ou dans les haies. La majeure partie des nids repérés sont à 5 m de haut. Ce nid peut contenir 3000 larves.

Les nids sont toujours présents dans des zones habitées, le frelon suit les cours d'eau.

Nourriture du frelon : le frelon se nourrit de protéines et de glucides. Un nid de frelons consomme 12 kg d'insectes /an, dont 60% d'abeilles et 40% d'insectes.

Le piégeage est une prévention, il limite la destruction des différents insectes pollinisateurs et la prolifération de l'espèce.

Où poser le piège ? Les fondatrices (reines) vont hiverner non loin du nid d'origine. Elles sont attirées par les Cotonéasters, les arbres fruitiers en fleurs puis lorsque les fruits sont mûrs et à proximité de ruches.

Quand piéger ? Dès que la température atteint constamment 15°.

Nature du piège : "Pas besoin de faire compliqué ! Vous prenez une bouteille d'eau en plastique, vous en découpez le haut ; vous mettez cette partie à l'envers de façon à avoir une sorte d'entonnoir. Ensuite, vous prenez une seconde bouteille que vous encastrez sur le dessus". Penser à percer des trous pour que les abeilles et autres petits insectes puissent s'échapper. Le suspendre dans un arbre par exemple.

D'autres pièges sont en vente sur des sites en ligne ou dans des jardinerias.

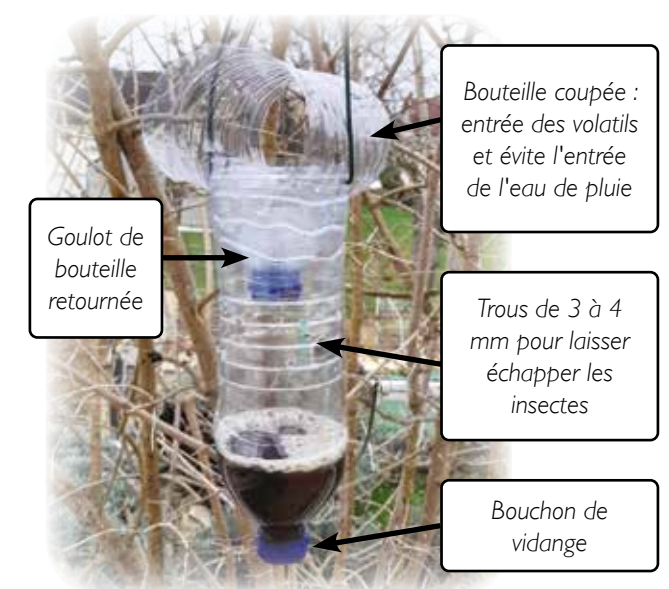
Contenu de l'appât : le frelon asiatique est attiré par l'odeur de l'alcool, l'appât peut être uniquement du panaché ou 1 tiers de sirop de grenadine, 1 tiers de bière et 1 tiers de vin blanc moelleux (pas de confiture !!!) Protégez le goulot de l'eau de pluie pour éviter la dilution.

L'appât doit être renouvelé tous les 4 à 5 jours pour qu'il conserve ses effluves.

Par expérience les communes de l'ouest de la France qui ont privilégié la destruction des nids au piégeage, ont vu disparaître les insectes et ont un budget de destruction qui a explosé.

Nids détruits à 2023 : 5 à St Vit, 21 à Besançon. Dans le département du Doubs **30 ont été détruits en 2022** et 175 en 2023. Ces chiffres démontrent bien l'urgence de réagir.

Jeanine Viennet, conseillère municipale



INFOS MUNICIPALES

GINKO : ET SI ON SE DÉPLAÇAIT AUTREMENT ?

A Saint-Vit passe le bus ginko numéro 53. Celui-ci a 8 arrêts différents sur la commune : La Faucine, Antorpe, Ougney, Poudrière, Gare, Centre-ville, les Vallons et bois Murie. Le bus 53 est à destination de Besançon Micropolis avec un arrêt à Dannemarie sur crête.

Un voyage découverte des mobilités ginko est organisé gratuitement à l'intention des Saint-Vitois le samedi 8 juin 2024 afin de (re)découvrir la ligne 53. Chaque participant aura droit à un pass ginko deux voyages offerts ainsi qu'une gratuité à la Citadelle ou au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon. L'inscription est obligatoire ; vous pourrez vous inscrire jusqu'au 6 juin par téléphone au 03 81 87 40 40 ou par mail à administration.mairie@saintvit.fr.

Le programme :

- **Accueil** par les équipes Ginko à l'arrêt Gare à **12h50**, puis une présentation des différentes solutions de mobilité Ginko.
- **Départs pour le pôle Micropolis à 13h10** et programme libre.
- À l'arrivée : balade en ville, visite de la Citadelle ou du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie,...
- **Retour à Saint Vit : départs à 16h35 ou à 17h35 du pôle Micropolis** avec la ligne 53.

Pour aller au centre-ville depuis Micropolis en transports en commun, vous pourrez prendre le tramway en direction de Chalezeule T1 ou gare Viotte T2 en vous arrêtant à l'arrêt Chamars (8 min), ou Révolution (14 min).

Quelles lignes de car pour les Saint-vitois ?

53 Ligne 53
59 Ligne 59

- **8 arrêts Ginko à Saint Vit :**
Ligne 53 : La Faucine, Antorpe, Ougney, Poudrière, Gare, Centre Ville, Les Vallons, Bois Murie
Ligne 59 : Bois Murie
- **Temps de trajet Saint Vit – Pôle Micropolis :** 30 min
- **Ligne 53 : 7 allers-retours chaque jour**
Ligne 59 : 3 allers-retours chaque jour du lundi au samedi

Certains horaires sont à réserver jusqu'à 18h la veille de votre déplacement : par téléphone au 03 70 27 71 60 (prix d'un appel local) ou sur www.ginko.voyage/Rubrique>Se décaler

Se déplacer dans Saint-Vit

Ligne Ginko Proxi A
- dessert la gare SNCF, le centre ville et la zone commerciale des Belles Ouvrières
- temps de trajet : environ 15 min
- 4 allers et retours par jour dont plusieurs sont ajustés à la ligne TER à destination de la gare Besançon Viotte

Ligne Ginko Proxi C
- dessert Veslemes-Essarts, la gare SNCF de Danemarie-sur-Crête, le centre ville de Saint-Vit et la zone commerciale des Belles Ouvrières
- temps de trajet : environ 15 min
- 5 allers et retours par jour

Les lignes Ginko Proxi fonctionnent uniquement sur réservation la veille de votre déplacement avant 18h : par téléphone au 03 70 27 71 60 (prix d'un appel local) ou sur www.ginko.voyage/Rubrique>Se décaler

Parking Micropolis et Hauts du Chazal

Accessible 7j/7, 24h/24 - sortie sur présentation d'un titre Ginko valide dans la journée
Lignes sur le pôle d'échanges: T1/T2/7

Destinations depuis le pôle Micropolis

Ligne	Destination	Temps de trajet
7	Hauts du Chazal Crous Université	14 min
T1	Chalezeule Centre-ville - Chamars - Révolution	8 min / 14 min
T1	Hauts du Chazal CHU Minjoz	6 min
T2	Gare Viotte Gare Viotte	21 min

Infos Horaires et Tarifs

- www.ginko.voyage
- Arrêts Ginko
- Guide Mobilités à disposition en mairie

Points de vente

- Boutique en ligne www.ginko.voyage
- Maison de la presse, 1 rue Charles de Gaulle à Saint-Vit
- À bord des bus : PASS 1h, 24h ou 2 voyages

Validation à bord avec une carte bancaire
Distributeurs automatiques de titres à chaque station de tram + L3
Gratuit pour les moins de 4 ans

OPAH : VENEZ DÉCOUVRIR LES AIDES À LA RÉNOVATION !

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est en cours sur un secteur de la Ville de Saint-Vit.

Qu'est-ce qu'une OPAH ? Une OPAH est un outil à l'attention des propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et syndicats de copropriétés dont l'objectif est d'inciter à la réalisation de travaux d'amélioration et de favoriser la remise sur le marché de logements.

Les propriétaires faisant partie du périmètre de l'opération peuvent bénéficier dans ce cadre d'un accompagnement gratuit (sous conditions de ressources ou de conventionnement), et d'aides supplémentaires :

- prime pour l'adaptation du logement au **vieillessement et/ou au handicap**,
- prime pour le traitement préventif ou curatif **des parasites de charpente**,
- prime pour la **réfection de la façade**.

Des permanences sont organisées à la mairie de Saint-Vit. L'occasion de découvrir les aides 2024 liées à la rénovation, et de poser toutes vos questions à l'opérateur SOLIHA qui est en charge de l'animation de l'OPAH.

Vous n'êtes pas dans le périmètre ? Des aides nationales et locales existent malgré tout, pour les travaux d'économie d'énergie, d'adaptation de l'habitat pour le maintien à domicile, de rénovation de logements dégradés ou insalubres. Contactez-nous pour plus d'informations.

Les permanences ont lieu à la mairie le troisième mercredi de chaque mois de 10h30 à 12h, n'hésitez pas à prendre RDV en téléphonant à SOLIHA au 03 81 81 23 33 ou à la Mairie de Saint-Vit au 03 81 87 40 48.

Des questions ? opah@saintvit.fr



ELECTIONS EUROPÉENNES 2024

COMMENT VOTER EN FRANCE ?

En France, les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

COMBIEN DE DÉPUTÉS EUROPÉENS ÉLISONS-NOUS ?

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

COMMENT SONT ÉLUS LES DÉPUTÉS EUROPÉENS ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés dépend du nombre de votes recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, les électeurs ne peuvent donc pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

COMBIEN Y-A-T 'IL DE CIRCONSCRIPTIONS ET QUELLES SONT-ELLES ?

En France, il n'y a qu'une seule circonscription nationale. Les électeurs français choisiront parmi les mêmes listes de candidats, quel que soit leur lieu de résidence.

QUI PEUT VOTER ?

Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- un citoyen français âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin.
- un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine. Dans les deux cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.



OÙ PUIS-JE VOTER ?

Vous êtes un citoyen français ou européen votant en France : vous devez voter au bureau de vote dont l'adresse est inscrite sur votre carte électorale. Vous pouvez également retrouver votre bureau de vote sur ce site "Vérifier sa situation électorale".



OÙ DOIS-JE M'INSCRIRE POUR VOTER ?

Vous êtes un citoyen français ou européen votant en France

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Vous pouvez vous inscrire via un formulaire en ligne, en vous rendant dans la mairie de votre commune ou alors encore par courrier.

Si vous êtes déjà inscrit, ou si vous êtes un primo-votant et que vous avez été informé par votre mairie que votre inscription a bien été effectuée, vous n'avez aucune démarche à accomplir : votre inscription a été automatiquement effectuée par les autorités. Toutefois, si vous avez déménagé, vous devrez vous inscrire auprès de la mairie de votre nouvelle commune de résidence. Si vous allez voter pour la première fois et que vous n'avez pas été contacté par votre mairie, vous devrez également vous inscrire sur les listes électorales.

QUELLE EST LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ?

Vous êtes citoyen français ou européen votant en France : la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de votre mairie (ou mercredi 1^{er} mai si vous vous inscrivez en ligne).

QUELS DOCUMENTS DOIS-JE APPORTER AU BUREAU DE VOTE ?

Pour voter, vous devez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité. Seule une pièce d'identité originale est acceptée.

PUIS-JE VOTER PAR PROCURATION ?

Oui, le vote par procuration est possible si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas vous rendre dans votre bureau de vote le 9 juin 2024. Depuis 2020, il n'est plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il vous est impossible de vous rendre sur place. Les bureaux seront ouverts de 8H à 18H.

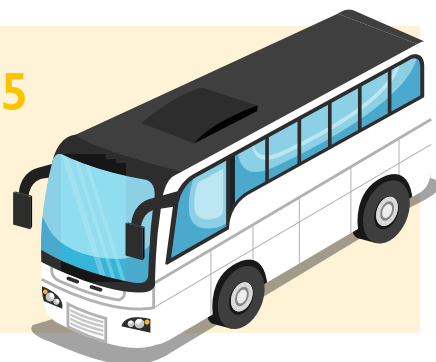
Tout électeur, inscrit à Saint-Vit, peut faire partie du bureau de vote. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous présenter en mairie ou par mail : administration.mairie@saint-vit.fr

TRANSPORT SCOLAIRE 2024-2025

Les inscriptions au transport scolaire pour les collégiens concernés, devront se faire directement en mairie, avec 2 photos d'identité et un justificatif de domicile.

Possibilité de télécharger le document d'inscription sur notre site " saintvit.fr "

Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} doivent également renouveler leurs inscriptions.



LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Des élèves de l'école CN Ledoux ont participé au concours « petits champions de la lecture ». Cette opération **vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage.** Organisée sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du Ministère de la Culture, **cette opération invite les enfants des classes de CMI et de CM2 à lire à voix haute**, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix.

Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien.

Le mardi 16 janvier, les CMI de la classe de Mme Di Sabatino et les CMI-CM2 de Mme le Gorrec ont participé au concours « Les petits champions de la lecture » qui s'est déroulé à la médiathèque les Mots Passants.

Le jury se composait de 6 personnes : M. Nicolin (élu aux affaires scolaires, enfance et jeunesse), Mme Saulnier (enseignante à la retraite), Mme Vandola (enseignante à la retraite), Mme Mulin (directrice de la médiathèque), Mme Barsanti (médiathécaire) et Mme Hurter (cheffe du service affaires scolaires).

Les enfants devaient lire un texte devant le public pendant 3 minutes en mettant le ton.

Les résultats ont été impressionnants. La remise des prix a eu lieu à l'école Claude Nicolas Ledoux, avec M. Nicolin, Mme Mulin, Mme Barsanti et Mme Hurter.

Des chèques « lire » ont été remis au trois premiers.

Tous les participants ont eu un diplôme ainsi qu'un carnet de lecture. Les enfants ont beaucoup apprécié.



Les lauréats : les 3 meilleures filles et les 3 meilleurs garçons.

■ Pour les filles : 1^{ère} Assia, 2^{ème} Louise et 3^{ème} Ambre

■ Pour les garçons : 1^{er} Gabriel, 2^{ème} Camil et 3^{ème} Ezan

Le mercredi 7 février a eu lieu l'une des trois finales départementales des Petits Champions de la lecture. Assia et Gabriel étaient convoqués tous les deux à cette session, qui s'est déroulée à Ornans. Ils ont extrêmement bien lu tous les deux. Assia a en particulier fait sa meilleure prestation, mais ça n'a pas suffi.

Gabriel a été incroyable, et il a remporté cette finale !!

Il est donc qualifié pour la finale régionale, qui aura lieu uniquement à partir des captations vidéos réalisées lors des finales départementales. Les résultats seront connus en avril. Bonne chance à Gabriel !

RENCONTRE DE L'ARMÉE À L'ÉCOLE JOUFFROY D'ABBANS

Le 12 mars 2024, un officier et deux sous-officiers de la Délégation militaire départementale du Doubs ainsi que deux personnels civils du Centre du service national et de la jeunesse de Besançon se sont rendus à l'école primaire Jouffroy d'Abbans de Saint-Vit sur l'invitation de Madame Boix, directrice et institutrice d'une classe de CM2.

Madame Saulnier, Déléguée départementale de l'éducation nationale pour les écoles de Saint-Vit, était également présente.

Le but de cette rencontre, s'inscrivant dans la sensibilisation au Devoir de mémoire, était de présenter aux élèves le déroulement d'une cérémonie patriotique en s'appuyant sur la prochaine commémoration du 8 mai. Un petit film, sur la nécessité du devoir de mémoire, leur a été diffusé en introduction. Ils ont ainsi pu donner leur avis et échanger à ce sujet avec l'ensemble des intervenants et exprimer ce que représente pour eux le devoir de mémoire et sous quelles formes il peut être préservé et transmis (actions individuelles ou collectives, monuments, musées, ...).



A l'issue, les élèves se sont répartis en deux groupes : le jeu « Explique moi une cérémonie » leur a été présenté. Ils ont pu, sous la forme de jeux de rôle, tenir les différentes fonctions des principaux acteurs d'une cérémonie, encadrés et dirigés par les intervenants.

Très intéressés et avides d'informations, ils n'ont pas hésité à participer pleinement à cette activité. Tant les jeunes que les adultes présents, ont unanimement apprécié cette rencontre riche de savoirs.

ANCIENS COMBATTANTS



La section locale de l'Union Nationale des Combattants est présente à toutes les cérémonies mémorielles de Saint-Vit et de Poulley-Français où l'on note avec les enfants des écoles une participation toujours plus importante de la population.

L'année 2024 revêt un caractère particulier. Nous célébrons le 80^{ème} anniversaire du Débarquement, de la Libération et de la Victoire de la France. Les acteurs de 1944, hélas, cèdent la place aux derniers témoins, ceux qui ont vu se dérouler l'événement. Nous devons faire vivre la mémoire.

Honorons ceux qui ont donné leur vie, ceux qui se sont battus pour que nous vivions libres. Soyons fiers d'être Français, sortons nos drapeaux aux couleurs nationales, pavisons nos maisons notamment "rue de la Libération" et venons nombreux, parents et enfants, commémorer le 8 mai, la Victoire de la France.

Rejoignez l'UNC. Claude ALIN (06 66 42 83 64)



FRANCE SERVICES : BILAN DE L'ACTIVITÉ DE JUIN 2020 À DÉCEMBRE 2023

Suite à la dématérialisation des procédures administratives, des maisons France services ont été créées sur l'ensemble du territoire afin d'accompagner les usagers qui rencontrent des difficultés pour effectuer leurs démarches.

Pour la Maison France services du bassin saint vitois, ouverte en juin 2020, le moment est venu de présenter son bilan, au terme de trois ans et demi de fonctionnement.

De juin 2020 au 31 décembre 2023, la structure de Saint Vit a accompagné près de 15 000 usagers, soit une moyenne de 13 usagers par jour. Après un démarrage difficile en pleine crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID, la fréquentation a régulièrement progressé.

82 % des accompagnements sont réalisés en présentiel. Ce pourcentage est constant de 2020 à 2023, même si l'équipe des conseillers s'efforce d'apporter le maximum d'informations et d'aide par téléphone, afin de guider et dépanner les usagers, sans qu'il aient systématiquement à se déplacer.

Le fonctionnement était initialement organisé avec des plages d'accueil sur rendez vous et d'autres sans rendez vous. Cependant, il s'est peu à peu avéré que l'accueil sans rendez vous ne permettait pas une organisation optimale du service (attente, pièces manquantes obligeant l'usager à revenir...). Hormis les cas d'urgence, l'accueil est donc aujourd'hui organisé principalement sur RDV (au 03 81 87 40 40, france.services@saintvit.fr), pour une meilleure préparation des entretiens.

Les démarches les plus courantes

Les missions exercées pour le compte du Ministère de l'Intérieur (titres d'identité, permis de conduire, certificats d'immatriculation des véhicules) sont très largement prépondérantes dans les activités de la structure (92,17%). Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant, les démarches administratives relevant de :

- la Direction des Finances publiques (3,48%),
- l'Assurance retraite (1,4),
- l'Assurance maladie (1,3 %),
- la Caisse d'allocations Familiales,
- Pôle Emploi.

A partir de 2022, avec la crise énergétique, les agents ont été également sollicités pour accompagner les publics sur les dossiers d'aide au financement des travaux de rénovation de leur habitation (Ma Prime Renov) et autres aides pour faire face à la hausse du coût de l'énergie (chèque énergie...). Ils ont été conduits à réaliser des accompagnements sur ces sujets avant même que France Renov n'intègre le réseau des France services au 1^{er} janvier 2024.

Plus de la moitié des personnes accueillies ont plus de 55 ans

55 % des publics accueillis sont de sexe féminin.

La demande d'accompagnement est, à l'évidence, plus forte chez les personnes âgées : 28,01 % ont plus de 62 ans, 25,18 % ont de 55 à 62 ans, soit donc plus de la moitié du public constituée de personnes de + de 55 ans.



On observe toutefois, avec le temps, une augmentation de la fréquentation par les très jeunes : en 2023, 14 % avaient moins de 26 ans (contre seulement 6 % la première année de fonctionnement).

Cette évolution s'explique probablement par les diverses actions de communication engagées auprès de tous les publics qui ont progressivement découvert que France services n'existait pas que pour des seniors ignorant tout du numérique mais pouvait aussi apporter une aide précieuse pour certaines démarches en ligne plus ou moins complexes.

Une offre de services proposée aux habitants extérieurs à Saint Vit

Diverses actions de communication ont été menées afin de rendre la France services plus visible pour les administrés des communes alentour (communication dans la presse, mails aux mairies, mise à disposition de flyers...).

On note une évolution quant à la provenance des personnes accompagnées. Sur la période de juin 2020 à décembre 2023, 47 % des accompagnements ont été réalisés au bénéfice d'usagers des communes avoisinantes, soit presque la moitié de la demande (contre 32 % lors de la première année d'ouverture).

9 démarches sur 10 résolues dès le premier passage en France services

Sur les années 2021 à 2023 :

- dans 90,11 % des cas, la demande a été satisfaite à l'issue du premier rendez vous
- 6,05 % des demandes ont été partiellement satisfaites, soit parce que la personne devait revenir à un second RDV

(3,6 %), soit parce qu'il lui restait une démarche à faire en autonomie (2,45 %)

- dans 1,29 % des cas, elle a été réorientée sur un autre partenaire
- 2,45 % des demandes n'ont pas été satisfaites

Des ateliers numériques en perspective

Dans le cadre du "schéma départemental d'inclusion numérique" (SDIN) initié par le Département afin de faire progresser les habitants dans la pratique des outils numériques, la Maison France services de Saint-Vit s'est engagée à mettre en place en 2024 des ateliers d'initiation au numérique (création de boîte mail, création d'espace personnel impôts, Ameli, prévention du phishing...). Toutes précisions à ce sujet seront communiquées ultérieurement. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se faire connaître en appelant le 03 81 87 40 40.

BILAN 2023 DU PARRAINAGE À L'EMPLOI DANS LE BASSIN SAINT-VITTOIS

En début d'année, le Conseil municipal a décidé de reconduire pour 2024 la convention de partenariat passée avec le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), en vue d'accompagner les personnes en recherche d'emploi. Pour mémoire, ce partenariat met en relation des "parrains" et "marraines" qui, grâce à leurs expériences du monde du travail et leurs réseaux respectifs, sont à même de conseiller les demandeurs dans leurs démarches pour trouver ou retrouver un emploi.

Cette action, pilotée par une animatrice du MEDEF, revêt de multiples formes (aide à la rédaction de CV, conseils sur les techniques de recherche d'emploi, mise en relation avec un employeur, "coaching" en vue d'une réorientation...). Elle demeure plus que jamais utile, malgré l'amélioration de la situation de l'emploi qui a suivi la crise sanitaire du Covid. En effet, le parrainage, par ses conseils et son soutien, aide le demandeur à valoriser son parcours et retrouver peu à peu motivation et confiance en soi au fil des séances.

En 2023, ce sont 26 demandeurs d'emploi (14 femmes et 12 hommes) qui ont été ainsi accompagnés par le groupe de parrainage, dont la moitié avaient plus de 50 ans. Sur ce total de 26 personnes, 14 d'entre elles ont (re) trouvé un emploi, 4 ont été réorientées sur une formation en vue de leur reconversion, 5 sont toujours en cours de suivi par le parrainage et 3 ont renoncé à l'accompagnement.

Les rencontres avec les parrains et marraines se déroulent dans une atmosphère à la fois studieuse et bienveillante. Il ne faut pas hésiter à recourir à cette offre de services qui n'est pas réservée aux seuls habitants de Saint-Vit (en 2023, 13 des 26 personnes accompagnées résidaient dans une autre commune du bassin).

Toute personne rencontrant des difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle, quels que soient sa formation et son parcours, peut solliciter ce service afin de se faire aider dans ses démarches. Les permanences se tiennent à la mairie, une fois par semaine, le jeudi matin de 9h30 à 12h (prendre préalablement rendez vous au 03 81 40 37 32 ou 07 56 42 22 87).



EMPLOI : DU RSA À L'EMPLOI

Le 13 février dernier, le Département du Doubs organisait dans la salle des fêtes de Saint Vit un petit déjeuner sur le thème de l'accompagnement à l'emploi, réunissant l'ensemble des partenaires locaux de l'emploi et de l'insertion (agences France Travail, Centres médico sociaux, Missions locales, entreprises d'insertion...).

Cette séance présidée par Ludovic FAGAUT, vice-président du conseil départemental en charge du retour à l'emploi, de l'insertion et de l'action sociale a donné lieu à une présentation très complète du dispositif du RSA dans le département. L'occasion de rappeler que depuis plusieurs années, le département du Doubs est engagé dans une politique active de lutte contre le chômage et met en place de nombreuses actions en faveur de l'insertion et de l'emploi de ses habitants.

En 2023, le Doubs comptait 12 100 bénéficiaires du RSA, ce qui a représenté un budget de près de 80 millions d'euros. Pour accompagner ces publics vers l'emploi, le Département met à disposition des équipes de travailleurs sociaux qui interviennent pour aider à lever les freins à l'emploi (absence de permis de conduire ou de véhicule, garde d'enfants...). Sur le territoire de Grand Besançon Métropole, ce sont 9 centres médico-sociaux (CMS), dont celui de Saint

Vit, qui développent ainsi une action sociale de proximité afin d'accompagner les allocataires du RSA.

Avant même la mise en oeuvre de la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, et bien qu'il ne fasse pas partie des départements pilotes, le Doubs a décidé d'appliquer un train de mesures visant à accompagner le retour à l'emploi, en particulier en direction des 25-39 ans, qui représentent près de la moitié du public RSA.

Cela se concrétise notamment par la signature d'un contrat d'engagement réciproque avec le département : l'allocataire du RSA s'engage à s'inscrire à France Travail - actuellement en effet, seulement 45% des allocataires du RSA sont inscrits à France Travail - et à suivre un certain nombre d'actions pour préparer son retour à l'emploi (formation, immersion en entreprise, ateliers de préparation de CV...). Pour améliorer l'accompagnement vers l'emploi, le Département finance des "coachs filières" dont le rôle est de faciliter la rencontre entre les allocataires du RSA et les employeurs. Il soutient également un grand nombre d'associations d'insertion par l'activité économique. Toutes ces structures sont essentielles pour accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi grâce à un suivi socio-professionnel adapté.

ZÉRO DÉCHETS

Les astuces zéro déchet font partie de votre quotidien ? Produits naturels faits maison, recettes anti gaspillage, couture zéro déchet, créations à partir de matériaux de récupération, transformation ou relooking d'habits, peintures naturelles, créations de mobilier en récupération...

Et vous souhaitez voir ces pratiques se diffuser autour de vous ? Le 17 novembre, à la salle des fêtes de Saint-Vit, soyez acteur du changement et prenez part à une journée de présentation et d'échanges sur le réemploi et la réduction des déchets. Dans une ambiance conviviale, découvrez un programme concocté par le SYBERT mêlant ateliers, conférences et spectacles, ainsi qu'une petite restauration sur place et une gratifera ouverte à tous et toutes.



Cette journée s'inscrit dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) qui a lieu annuellement et mobilise de nombreuses collectivités, entreprises et acteurs et actrices du changement écologique dans toute l'Europe.

Soutenez cet événement dès maintenant

Organisé par la ville de Saint-Vit et le SYBERT, cet événement est encore à la recherche d'associations, d'habitant(e)s ou de toutes autres structures souhaitant présenter leur(s) bonne(s) pratique(s) auprès du grand public. Faites passer le mot et contactez-nous !

Si vous souhaitez en savoir plus, envoyez un mail à prevention@sybert.fr !



La Gratifera (marché gratuit, parfois appelé « donnerie ») résulte de dons préalables des habitants, en bon état et fonctionnels : jouets, jeux, livres, vaisselles, décorations, bijoux, appareils électriques, petit électroménager, petits meubles, vêtements, tissus, sacs, outils, vélos... Une fois collectés, ces dons seront ensuite mis à disposition du public lors de la journée.

L'ÎLE AUX PANDAS

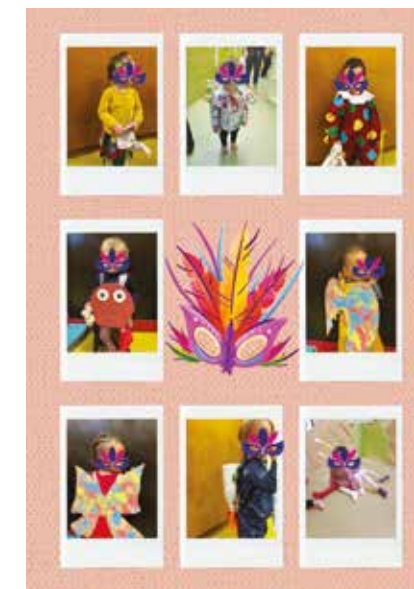
DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR OBTENIR LA LABELLISATION ÉCOLO-CRÈCHE !

La structure l'Île aux Pandas s'est engagée depuis 2020 dans une démarche éco-responsable. L'adhésion au réseau label-vie est venue renforcer les initiatives engagées par la nouvelle équipe de direction.

C'est ainsi qu'un certain nombre de pratiques se sont modifiées pour proposer un cadre de vie plus sain aux enfants accueillis à la crèche : vaisselle et biberons en verre, système de nettoyage et désinfection à l'eau ozonée, couches plus respectueuses de l'environnement, ateliers d'éveil tournés vers la nature...

L'équipe s'est mobilisée autour d'actions concrètes ces derniers mois dans l'objectif d'obtenir la labellisation écolo-crèche de la structure :

■ La participation aux défis proposés par le réseau label-vie ainsi qu'aux coccinelles d'or organisées en partenariat avec les pro de la petite enfance.



■ La sollicitation des familles pour nous aider à créer un lieu de vie sain pour leurs enfants : projet d'aménagement de la cour, le partage de leur collecte d'éléments naturels pour les ateliers proposés par l'équipe ainsi que d'autres petites actions au quotidien (sacs réutilisables pour les habits, dons de vêtements pour la crèche ou d'autres familles...)

■ Les formations de l'équipe proposées par le réseau Label-vie sur les thèmes de l'alimentation, du jardin et l'éducation à l'environnement.

■ Les ateliers motricité parents/enfants animés par une thérapeute manuelle.

L'équipe a à cœur d'inscrire cette démarche dans les moments festifs. Ainsi pour carnaval, les parents ont pu s'engager avec nous dans la fabrication de costumes en mode récup'. Toute la semaine les enfants ont profité d'animations (maquillages, kamishibaï, malle de déguisements, décoration...) mais aussi du goûter de mardi gras avec leurs parents dans la cour ou même le soleil était au rendez-vous !



FORMATION AFFOUAGISTE

En début d'année 2024, les communes forestières du Doubs ont proposé une demi-journée de formation consacrée à la meilleure gestion possible des risques encourus lors des travaux forestiers sur les parcelles exploitées par les affouagistes. La commune de Saint-Vit s'est inscrite dans ce processus pour la protection des personnes impliquées.

Les formateurs très concernés par cette problématique, car ayant été eux-mêmes victimes d'accidents lors d'abattages d'arbres, maîtrisaient parfaitement les techniques et réglementations à mettre en oeuvre pour sécuriser au maximum les coupes et autres travaux forestiers. Des Saint-vitois et habitants de villages aux alentours ont profité de ce rappel méticuleux aux nécessités, toujours renouvelées, de sécurisation et de prévention des dangers accompagnant les affouagistes...

Merci aux organisateurs, formateurs et participants pour leurs implications pour cette journée.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR EHPAD « L'ORÉE DU DOUBS »

Le 6 février dernier s'est déroulée la pose de la première pièce du futur EHPAD dénommé « L'Orée du Doubs » rue de la Combe du Four, à proximité du futur groupe scolaire sur la commune associée d'Antorpe.

Cette construction est portée par la Mutualité Française Comtoise et devrait voir le jour en décembre 2025 pour un coût de 17 millions d'euros. Ce futur établissement comprendra un total de 88 places réparties en 74 places d'hébergement permanent (18 en unité de vie protégée, un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés), 3 places d'hébergement temporaires, 6 places d'accueil de jour, 5 places hors les murs. Ce bâtiment sera labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Après cette pose de première pierre, la cérémonie s'est poursuivie par les discours à la salle des Fêtes en présence d'élus et des financeurs du projet : Madame la Présidente du département du Doubs Christine Bouquin, les conseillers départementaux du canton de Saint-Vit madame la Sénatrice Annick Jacquemet et Monsieur Thierry Maire du Poset, Madame la Directrice Territoriale de l'ARS du Doubs Agnès Hochart, les représentants de la Mutualité Française Comtoise, la banque des Territoires, le cabinet d'architecte etc.



TRAVAUX EN COURS

Les travaux de l'EHPAD ont débuté, ceux de la future école également

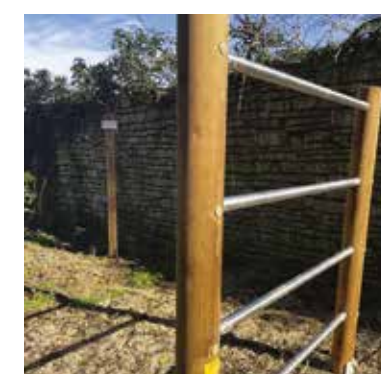


Remplacement des panneaux bois de façade du gymnase



Remplacés par notre équipe technique Gérard Koeller et Christophe Basten. Des panneaux composites résistants à l'humidité ont été installés.

Installation d'un parcours santé parc de la Grotte



DÉPÔT SAUVAGE

Un dépôt sauvage en retrait d'un chemin dans la forêt du lieu-dit Boismurie a été découvert.



THÉÂTRE « PANIQUE AU PLAZZA » SAMEDI 20 AVRIL À 20H30

Soirée théâtrale organisée par le club Kiwanis au profit de classe flexible - école René Rousset. ■ Compagnie les Zinsancey, de Ray Cooney et mise en scène de Lionel Pierre.

Intrigue : Alors qu'il est marié et devrait assister à une session nocturne de l'Assemblée Nationale, Philippe Coïc, ministre du gouvernement Juppé, retrouve à l'hôtel Ségolène Benamou, chargée de communication de Lionel Jospin. Quand les amants découvrent un cadavre dans leur chambre, un vent de panique commence à souffler dans l'ambiance feutrée de l'hôtel Plazza. Comment éviter scandale et affaire d'état ? Amants dans le placard, mari jaloux, directeur d'hôtel rigide, cadavre encombrant, porte de placard à ressorts ; quand tout ce petit monde se retrouve en même temps dans la suite 723, c'est la «Panique au plazza» ! Panique au Plazza vous oblige à renoncer à tout bon sens ! Un moment de pure folie à déguster sans modération !

Tarifs : 15€, moins de 16 ans 10€ ■ Bar et restauration à partir de 19h ■ Ouverture des portes à 19h et début du spectacle à 20h30 ■ Renseignements et réservations : kiwanisbesancon@gmail.com / 06 30 89 24 88, joignable de 15h à 20h ■ Vente de billets sur place ou sur le site helloasso.com
Salle des fêtes de Saint-Vit ■ Promenade des Planches ■ 25410 Saint-Vit



THÉÂTRE « LE PRÉNOM » SAMEDI 4 MAI À 20H30

Vincent, la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Elisabeth et Pierre, sa sœur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance. En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale... Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom, sa réponse plonge la famille dans un chaos hilarant !

Venez rire avec cette comédie culte présentée par la troupe LZA !!

Entrée gratuite (offert par la municipalité)
Renseignements et réservations : 06 03 65 31 07 ■ Facebook : LZA
Salle des fêtes de Saint-Vit ■ Promenade des Planches ■ 25410 Saint-Vit

FESTIVAL DE CAVES : JEUDI 23 MAI ET MARDI 28 MAI

2 spectacles de théâtre sont programmés à Saint-Vit dans le cadre du festival : **Le Mardi à Monoprix** et **Balbuzzar**.

JEUDI. 23 MAI 2024 - 20H : LE MARDI A MONOPRIX

Adaptation et mise en scène : Celine Cohen ■ Interprète : Régis Goudot

MARDI 28 MAI 2024 - 18H30 : BALBUZAR

Adaptation de l'album Balbuzzar de Gérard Moncomble / Frédéric Pillot
Metteurs en scène : Thomas Champeau et Etienne Racary ■ Interprète : Thomas Champeau

Plus d'info sur les spectacles : <https://www.festivaldecaves.fr/spectacles/>

MODE D'EMPLOI DU FESTIVAL : Un lieu de rendez-vous sera donné au moment de la réservation, facilement identifiable et à proximité sur le lieu du spectacle. Ce rendez-vous est fixé 30 minutes avant le début du spectacle. ■ Les lieux sont tenus secrets jusqu'au soir de la représentation. ■ Il est indispensable de réserver.

Réservation du Festival de caves ■ Par mail : contact@festivaldecaves.fr ■ Au 06 18 32 53 77 de 13h30 à 18h30 tous les jours, sauf dimanche, pas de réservation sur la messagerie ■ Entrée gratuite (offert par la municipalité) sous réservation.



EXPOSITIONS

EXPOSITION PHOTO PAR PIERRE SPOSITO DU 14 MAI AU 4 JUIN HALLE AUX ARTS, SALLE FLAUBERT



PIERRE SPOSITO ■ Electron libre ■ graphiste ■ photographe, livre ici, une nouvelle série d'œuvres psychotiques, surréalistes et troublantes voire parfois dérangeantes.

EYES WIDE SHOCK offre une lecture personnelle sur les briques élémentaires qui construisent l'essentiel d'une vie.

A la fois intimiste et engagée cette nouvelle exposition pose questions et regards en trompe l'oeil sur les dérives sociétales.

Entre créations graphiques, bidouillages numériques, collages photographiques, le portraitiste propose une déambulation dans son univers de

funambule avançant au bord de l'horizon des événements, « **les yeux grands fermés** ».

Au programme : Echanges interactifs & immersion ■ 2 journées shooting + 1 vernissage ■ 23 tableaux + 1 clip vidéo + Son & lumières

Site de l'artiste : www.agencePHOTOreport.com ■ Gratuit

EXPOSITION ART ET CULTURE DU 28 MAI AU 4 JUIN HALLE AUX ARTS, SALLE PAUL ELUARD

Le Club Art et Culture expose les œuvres des artistes de l'association.

Horaires à déterminer
infos au 06 03 65 31 07
ou service.culturel@saintvit.fr
Gratuit ■ Tout public



EXPOSITION DE PEINTURE PAR MARYLÈNE RYCKEWAERT DU 28 MAI AU 1 JUIN

HALLE AUX ARTS, SALLE FLAUBERT

Cette exposition est un chemin de vie, où l'humain tient une place majeure. Au travers des couleurs, c'est une quête incessante de bonheur. Chaque toile a son histoire, ses instants de vie. Énigme que chacun peut résoudre sans en épuiser, ni le sens, ni le mystère.

Horaires : Mardi de 14h à 19h ■ Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ■ Jeudi de 14h à 18h ■ Vendredi de 14h à 19h ■ Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h
Gratuit ■ tout public



CONCERT PAR L'ENSEMBLE TETRAKTYS SAMEDI 1^{ER} JUIN À 20H

L'ensemble de musique de chambre Tetraktys vient à Saint-Vit en formation trio à cordes et clavecin pour un concert de sonates de Mozart, le samedi 1^{er} juin à 20h à l'église. Tout le charme et la finesse du grand compositeur pour un programme rare !

Tetraktys est un ensemble d'une quinzaine de solistes instrumentaux : cordes, vents, percussions et claviers. Fondé en 1988 à Besançon, il est devenu une référence pour la musique de chambre en Franche-Comté.

Entrée libre, participation au chapeau ■ Eglise de Saint-Vit



BACK TO THE TREES SAMEDI 15 JUIN DE 17H À 1H

Prenez l'art en forêt !

À la tombée de la nuit, aux heures où les sens s'éveillent, Back to the Trees invite à une insolite promenade au cœur de la Forêt, dont la magie se révèle au fur et à mesure du parcours.

Événement artistique singulier; il invite des artistes de tous horizons à parler d'arbres en forêt : arts visuels, musique et arts sonores, théâtre et performance, sciences et savoirs sont autant d'approches pour inviter à ressentir et connaître la forêt.

Restauration et boissons sur place.

Prévoyez des vêtements et chaussures adaptés, une lampe de poche, du répulsif anti-moustiques, un gobelet, de l'argent en espèces.

Maintien en cas de pluie.

Bois d'Ambre de Saint-Vit ■ Prix libre : Back to the Trees a besoin de vous pour continuer à exister !

FESTIVAL ORGUE EN VILLE À SAINT-VIT JEUDI 4 JUILLET

Comme chaque année, le festival Orgue en Ville s'invite à Saint-Vit et propose deux concerts en entrée libre le jeudi 4 juillet.

20H - ÉGLISE DE SAINT-VIT : REQUIEM DE FAURE - CONCERT

Ensemble vocal le Cortège d'Orphée, direction Anthony Lopapa, orgue, François Widrig

Entrée libre avec participation au chapeau

21H30 - PARC DE LA GROTTTE : PINK FLOYD - CRÉATION MUSICALE

Direction Laurent Comte ■ 21 musiciens et chanteurs revisiteront l'album Atom Heart Mother et autres pièces de Pink Floyd !

Une soirée merveilleuse, en plein air !

Entrée libre, par la rue de la Grette ou la rue du Repos ■ buvette sur place ■ Toutes les infos sur www.orgueville.com



MARDIS DES RIVES MARDI 9 JUILLET DE 19H À 22H

Été 2024, c'est le retour des Mardis des Rives : en famille ou entre amis, assistez à l'une des neuf soirées inoubliables pour (re)découvrir des artistes locaux et d'ailleurs.

Mardi 9 juillet, Saint-Vit ouvrira les festivités avec une première date qui promet d'être irrésistible !

Horaires à retenir : 19h : accueil du public ■ 19h15 : 1^{ère} partie ■ 20h : concert ■ 22h : fermeture du site

Gratuit ■ réservation recommandée ■ Complexe sportif Michel Vautrot, entrée par la rue Jean Cornet ■ Saint-Vit



+ d'infos : www.saintvit.fr/evenement

- MÉDIATHÈQUE -

FRANÇOIS ET SES AMIS, SPECTACLE

François accompagné d'un guitariste met en gestes ses chansons originales dans une ballade signée.

Samedi 13 avril ■ public familial à partir de 2 ans ■ sur réservation au 03 81 87 00 99, ou à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants



UN QUI VEUT TRAVERSER, SPECTACLE

" Sur une plage il y en a un qui veut traverser, avec un autre qui ne veut pas le faire traverser. Non, sur la plage il y en a un qui doit traverser, avec un autre qui ne devrait pas le faire traverser; non - " Ce seul en scène intime nous propose de découvrir le texte de l'écrivain Marc-Emmanuel Soriano inspiré par l'enquête du journaliste italien Fabrizio Gatti, parti en 2003, sous un faux nom, emprunter le périple des immigrés clandestins rejoignant l'Europe depuis Dakar.

Un spectacle mis en scène par Roxane et Tonin Palazzotto, compagnie d'Amour Emporté.

Vendredi 3 mai, 20h ■ public ado et adulte ■ gratuit sur réservation au 03 81 87 00 99, à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants

L'HOMME À LA CAMÉRA, CINÉ-CONCERT

Pour clôturer le cycle des conférences autour des relations entre musique et cinéma, la Médiathèque Départementale et la Rodia proposent une création originale d'un ciné-concert. Réalisé par Dziga Vertov et sorti en 1929, ce film soviétique est l'un des bijoux du cinéma muet.

Déjà mis en musique par des artistes aussi divers que Pierre Henry ou Cinematic Orchestra, c'est le duo bisontin basse/batterie Generic qui a choisi d'en donner sa propre lecture inspirée de la musicalité du montage de ce long métrage.

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de Prêt, le concours des Médiathèques de Saint-Vit et d'Ormans et la commune de Byans sur Doubs.

Ciné-concert ■ mercredi 15 mai à 19h au foyer cinéma de Byans sur Doubs ■ gratuit sur réservation au 03 81 87 00 99, à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants





ATELIER CRÉATIF FÊTE DES MÈRES

Réalisation d'une jolie surprise à offrir pour la fête des mères. Mais chuuut... C'est un secret !

Mercredi 22 mai de 14h à 16h ■ Samedi 25 mai de 10h à 12h
À partir de 6 ans ■ gratuit sur réservation au 03 81 87 00 99, à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants.



LES P'TITES Z'OREILLES

Des p'tites histoires, des p'tites chansons, des p'tites comptines pour passer un moment tout doux avec les bouts d'choux...

Réservation au 03 81 87 00 99, à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants.



Les p'tits zoziaux

Y'a une pie dans le poirier
J'entends la pie qui chante
Des histoires et des chansons pour
se sentir aussi léger qu'un oiseau !
Mercredi 10 avril à 10h30

Les Jeux olympiques des Petites z'Oreilles

Je fais du sport
Maintenant je cours vite
Je fais du sport
Je bas tous les records !
Des histoires pour avoir la forme olympique !
Mercredi 15 mai à 10h30



Les Petites z'Oreilles dans la Savane

Y'a des tigres, y'a des lions, y'a des léopards, grrrr grrrr !
J'aime la brousse et la jolie savane
Mercredi 12 juin à 10h30



L'HEURE DU CONTE



Contes, histoires, chansons, poésies et devinettes. *Pour tous à partir de 3 ans, le dernier mercredi du mois à 11h et le samedi suivant à 16h. Réservation au 03 81 87 00 99, à l'adresse mediatheque@saintvit.fr ou à l'accueil des Mots Passants.*

BIENVENUE AU MUSÉE !

On vous emmène dare-dare découvrir l'art à travers nos histoires !
Mercredi 24 avril à 11h et samedi 27 avril à 16h

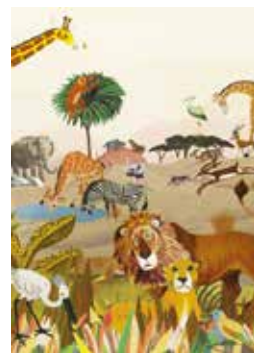
UN, DEUX, TROIS...PARTEZ !

Des lectures sportives pour se préparer aux Jeux Olympiques !
Mercredi 29 mai à 11h et samedi 1er à 16h

ON SE PAVANE DANS LA SAVANE

Entre lions, éléphants, girafes et autres animaux sauvages, il se passe mille et une histoires dans la savane ! Ouvrez l'œil et restez sur vos gardes !

Mercredi 26 juin à 11h et samedi 29 juin à 16h



KIALULIRA

Nous vous proposons une sélection de romans à découvrir chaque année. On se retrouve chaque mois pour en parler, pour le plaisir d'échanger autour de nos lectures.

Cette année, le groupe de lecture des Mots Passants met à l'honneur les romancières nord-américaines. Découvrez Joyce Carol Oates, Tiffany McDaniel, Ursula K. Le Guin, Louise Erdrich... You're welcome ! Bienvenue !

*Kialulira, le deuxième mardi du mois à 18h,
Le groupe de lecture Kialulira est ouvert à tous. L'entrée est libre et gratuite.
Mardi 9 avril à 18h ■ Mardi 14 mai à 18h ■ Mardi 11 juin à 18h*

DOSSIER

HISTOIRE D'ANTORPE

ANTORPE a été une commune du département du JURA, jusqu'en 1974.

Sa population variait entre 130 et 160 habitants. La voie romaine de Besançon à la Gaule Lyonnaise par Tavaux et Chalon-sur-Saône traversait Antorpe. Vers 1850, on en voyait encore les traces dans les jardins.

Ce village dépendit de grandes familles : les comtes de Bourgogne, les de Rochefort (1259), les Orsans (XV^{ème}), les Hermsckerck - dits d'Anvers - constructeurs du château - (1605) puis de Toulangeon (vers 1710). Ces derniers émigrèrent sous la Révolution, le château fut confisqué, et transformé en hôpital militaire. La famille de Toulangeon, de retour après la Révolution le racheta mais le revendit à Janet, marchand de vin à Saint-Vit, qui le démolit. Avec les pierres seront construites les dernières maisons de l'actuelle rue Charles de Gaulle. On sait peu de choses du château, citons cependant quelques lignes de Jean François Arsène Faivre d'Arcier (mai 1788) avocat et « littérateur » bisontin :

*« deux vieilles tours, dont l'antique structure
présente deux flans inégaux
élèvent dans les airs leurs canons, leurs créneaux
et leur gothique architecture
un pont-levis semble fait tout exprès,
entre les tours pour (en) défendre l'accès... »*

Du château, restent seulement aujourd'hui l'ancienne ferme et quelques éléments décoratifs tels l'autel de Nina, des restes de chemins et fontaines enterrés, (vers 1850, on pouvait aussi voir le banc de Nina, les colonnes de Nina), cette Nina semble donc très liée au château.

Vers 1780, le château fut loué plusieurs années lors de la belle saison à un groupe de poètes et « littérateurs » parmi lesquels, Benoit Joseph Marsollier de Vivetières (1755/1814). C'est lors de l'un de ces séjours qu'il écrivit une comédie « Nina ou la folle par amour » le chevalier D'Allayrac la mit en musique.

Le 15 mai 1786, à Paris, Nina est l'héroïne du jour, c'est l'événement de la saison artistique. Un article de Mme Françoise Escoffier-Robida en 1980 dans la revue « l'histoire pour tous » nous raconte : « Le 15 mai 1786, l'Opéra-Comique semblait noyé dans un océan de larmes, On pleurait dans les loges comme au parterre, encombrées par leurs robes à panier, les femmes endiamantées « se pâmaient » dans les bras de leurs chevaliers qui n'en demandaient pas tant...La raison ? Madame Dugazon (actrice réputée) interprétait avec un réalisme inconnu jusque-là, la comédie de Marsollier, elle apparaissait dans le rôle de Nina, jeune paysanne venue sur un banc, attendre son fiancé et qui perdait l'esprit en apprenant sa mort. Au second acte, la pauvre folle revenait, les cheveux éparés et les yeux hagards, s'asseoir comme chaque soir, sur le même banc, le bien-aimé, heureusement, réapparaît ».

Le succès de « Nina » allait en grandissant. La mode s'en était emparé, les coiffures, les robes, les fichus, tout était « à la Nina ». Mme Vigée Lebrun, la célèbre peintre, exécuta le portrait de Mme Dugazon en Nina.



Nina Dugazon
par Elisabeth Vigée Lebrun



Autel Nina



Antorpe devant la ferme du château

C'est à la suite de ce triomphe que le parc du château, déjà renommé fut agrémenté de nombreuses « fabriques » de décors retraçant le drame de la jeune Nina.

Ainsi le petit bois devint le « Bois-Nina ».

Au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, Antorpe vit comme tous les villages environnants, avec l'incidence des guerres et la particularité d'être sous la double dépendance du département du Jura et des communes voisines (administrations, collège de Fraisans, syndicats divers) et de sa voisine Saint-Vit dans le Doubs (proximité, commerce, transports...), il lui faut cependant aussi se moderniser. L'eau est un problème : elle vient essentiellement de citernes avec récupération de l'eau de pluie par les toits, cela ne suffit plus. Il faudra attendre l'arrivée de l'électricité et la construction du château d'eau d'Evans, pour réaliser l'installation du réseau intercommunal d'eau courante, vers 1920.

Auparavant, des recherches avaient eu lieu pour essayer de trouver sur le territoire d'Antorpe une source suffisamment abondante pour alimenter Saint-Vit : la première en 1852 qui échoue à cause de l'opposition d'une partie des propriétaires, la seconde en 1900 nécessitait le creusement d'une galerie de 190 mètres à flanc de colline ; les crédits manquant, il fallut l'interrompre. Il reste des traces de ces travaux.



ANTORPE (Jura). - Maison Commune et Ecole



ANTORPE (Jura). - Centre du Village

Sans être liées administrativement, les deux communes Saint-Vit et Antorpe vivaient en bon voisinage : elles avaient déjà passé des accords par exemple pour le cimetière, la paroisse (Antorpe n'a pas d'église), et leur proximité avait créé de nombreux liens entre les habitants.

Vers 1970, la municipalité d'Antorpe décide d'installer un réseau d'assainissement : la collecte des eaux usées pose un gros problème. En effet, le réseau aboutit à un point bas entre la rue d'Ougney et celle de la Hourette, mais après, pas d'évacuation naturelle possible. Il est envisagé d'y construire une station d'épuration qui déverserait ses eaux traitées (celles de tout Antorpe) dans le réseau Saint-Vitois. Après discussion, une autre solution est envisagée : déverser les eaux usées d'Antorpe - non traitées - dans le réseau de Saint-Vit. Elle se heurte à de nombreuses difficultés car les deux communes ne sont pas dans le même département (Saint-Vit est dans le Doubs et Antorpe dans le Jura), les collectivités et administrations concernées non plus : M. Roger Humbert, maire de Saint-Vit et M. Gilbert Dugourd, maire d'Antorpe, conviennent d'un accord de fusion association entre les deux communes qui aboutira d'abord au passage d'Antorpe dans le département du Doubs le 23 avril 1974, et le 1^{er} juin 1974, à la création d'une nouvelle commune dont le nom sera Saint-Vit.

Au début, Antorpe conservera un régime électoral particulier, il sera représenté dans le nouveau conseil municipal par 4 ou 5 conseillers - nombre selon population - qui élisent un « Maire délégué ». Ces conseillers sont élus par les habitants d'Antorpe au scrutin nominatif (moins de 3500 habitants). Les modifications des lois électorales amèneront la

suppression de cette particularité : le conseil municipal est élu à la proportionnelle et le « maire délégué d'Antorpe » est élu par le conseil municipal. Une partie des avantages existant avant la fusion restent acquis, notamment les bases d'imposition qui restent celles du Jura.

ANTORPE DE MON ENFANCE, SOUVENIRS, par Michel Vautrot

" Né Jurassien, je vais mourir Doubien, (par le passé, on disait Doubiste) "



Lorsque j'ai ouvert les yeux le 23 octobre 1945 dans la maison familiale de mes grands-parents maternels, Antorpe - sans s au bout ! - comptait moins de 100 habitants et était estampillée « Jura », même si nous dépendions de Saint-Vit pour l'église, le cimetière et l'Etat Civil. Mystérieux découpage géographique puisque la route départementale de Saint-Vit à Berthelange et au-delà, serpentait sur quelques hectomètres seulement jurassiens. Dans un souci aussi pratique qu'économique les deux départements s'étaient mis d'accord pour que la DDE 25 gère cette portion d'où les panneaux en béton « ANTORPE- Doubs », Un « emménagement » avant l'heure puisqu'il est assez rare de voir des communes annexées par le département voisin.

C'est donc là, que j'ai donné mes premiers coups de sifflet, presque entre deux biberons, c'est là que j'ai grandi avec les valeurs terriennes transmises par mes parents et grands-parents, c'est à Antorpe que j'ai appris la sagesse rurale, loin des artifices et des paillettes citadines,

Longtemps Maire, mon grand-père Maurice GRUET - Gilbert Dugourd son successeur a été le dernier Maire de l'ère jurassienne - brossait sa moustache gauloise et mettait ses habits du dimanche pour une réunion à Dampierre (Canton), Dole (Sous-Préfecture), Lons le Saunier (Préfecture) ou à Saint-Vit (pour une manifestation patriotique). Même si le mariage avec Saint-Vit était inéluctable, je suis sûr qu'il s'en est retourné dans sa tombe.

Les « huiles » de l'époque défilaient à la maison en étant condamnées à boire la piquette du patron, car il y avait des vignes sur la route d'Evans : les gendarmes de Fraisans, le Conseiller Général, le Député, le Ministre Dolois Jacques DUHAMEL, et, cerise sur le gâteau, le Président Edgar FAURE qui était la personnalité nationale de notre Franche-Comté. C'est lui qui a remis à notre « papy » Maurice la Légion d'Honneur* sous le noyer au bord de la route à côté de la Mairie/Ecole.

L'instituteur, Gaston MOREL, fameux « hussard de la République » faisait classe unique avec une réussite qui en disait long sur ses compétences.

Au lieudit « la nourotte » vers Saint-Vit, il y avait une décharge à ciel ouvert, c'est là que stationnaient les « camps volants » (« les romanichels »). Nous- gamins et ados- n'en menions pas large à la nuit tombée pour traverser ce « coupe-gorge » encore plus stressant quand le vent faisait « hurler » les arbres. Les nuits d'orage, nous restions éveillés, réunis autour de la table éclairée par une lampe à pétrole avec dans une boîte les maigres économies et papiers d'identité au cas où la foudre viendrait à tomber sur la ferme. Les Docteurs VAISSIER (Saint-Vit) et DIACRE (Fraisans) se partageaient la patientèle quels que soient le jour et l'heure. Ma grand-mère Madeleine était appelée bien que sans diplôme ni formation - encore moins de rémunération -, pour piquer les fesses qui en avaient besoin. En rentrant elle faisait bouillir l'unique seringue sans imaginer une seule seconde qu'aujourd'hui elle irait directement en prison !

A cette époque, les anciens échangeaient encore en patois.

En été on envoyait le « p'tiot » pour tasser le foin, dans la poussière typique des granges (ça me gratte encore dans le dos !). La tradition voulait que l'on plante une branche d'arbre sur la dernière voiture de foin. Après les moissons la « batteuse », le « P'tit Louis d'Evans » arrivait avec son matériel d'une longueur impressionnante, plusieurs remorques attachées les unes aux autres. La solidarité des cultivateurs jouait à plein pour l'opération poussiéreuse, séparer le grain de la paille. Tous s'aidaient, c'était « MON ANTORPE » dans le Jura que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître.

C'était le bon temps aimaient à dire les vieux - je le suis à mon tour -, ce bon temps dont l'image habite encore mes souvenirs émus et ineffaçables. Ceux de mon enfance hélas bien lointaine.

* Michel Vautrot sera à son tour promu Chevalier de la Légion d'Honneur pour son action dans le sport, il sera décoré au Palais de l'Élysée par le Président de la République.

ANTORPE DEMAIN, par Dominique Nicolin, Maire délégué d'Antorpe

Vous venez de découvrir une partie de l'histoire d'Antorpe, avec le côté historique du Moyen-Âge à nos jours, et le côté un peu plus romancé de la princesse NINA.

Du Jura au Doubs, le basculement a aujourd'hui 50 ans. Seuls les plus anciens se rappellent de ce moment-là. Comment une petite commune d'une centaine d'habitants à l'époque devient aujourd'hui le pôle de développement de la commune de Saint-Vit ?

Géographiquement aux limites au Sud (plaine inondable), à l'Ouest (le Jura), et à l'Est (alternance de zones vertes et industrielles), il devenait nécessaire de s'orienter au Nord côté Antorpe pour que notre commune réponde à la demande de logements et ainsi permettre à celle-ci de continuer à se développer. Le dynamisme de la ville est reconnu de tous, par sa multitude d'associations sportives et culturelles ainsi que pour son rôle de bourg centre commercial et de services.

La population atteint maintenant presque 900 habitants. Et cela devrait croître encore ces prochaines années avec la fin du lotissement Moysse, puis le lotissement du Plénôt (240 logements sur une dizaine d'années), et un autre projet au niveau du château d'eau.

Mais c'est surtout également la mise en œuvre de chantiers importants dans le quartier de la Hourette. Vous avez pu voir s'affairer les engins sur les chantiers de l'EHPAD (88 lits) et du futur groupe scolaire en remplacement de l'école Claude Nicolas Ledoux et de l'école Jouffroy d'Abbans : des bâtiments modernes à énergie positive, isolation renforcée, chauffage par géothermie et panneaux photovoltaïques.

Et au printemps, démarreront également, les travaux d'une résidence autonomie de 40 logements, un cabinet dentaire, et des cellules dédiées au médical, paramédical ou services. Saint-Vit et Antorpe ne font plus qu'un aujourd'hui, même si l'identité historique est encore présente. C'est la campagne à la ville et le cadre de vie est des plus agréables.

Le destin d'Antorpe est donc irrémédiablement lié à celui de Saint-Vit, et surtout tourné vers l'avenir.



Dominique Nicolin et Pascal Routhier



Article et photos de Jacques Lassout, merci pour cette collaboration. Retrouvez des photos, histoires, anecdotes de Saint-Vit sur la page facebook de Jacques Lassout : <https://www.facebook.com/histoirephotosaintvit/>

ASSOCIATIONS

AMAP : "LE PANIER DE LA BERGERONNETTE" FÊTE SES 10 ANS !

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne poursuit, avec l'aide des 125 familles sociétaires, son objectif du "bien manger sain et local" et de défense des producteurs bio locaux.

Le jeudi 2 mai aura lieu son traditionnel marché annuel avec l'ensemble de ses producteurs.

Ils vous proposeront plants de légumes de "la Ferme du Creuseret" à Boismurie, pains au levain (Byans 25), œufs, flans (Paroy 25), produits laitiers (Battrans 70), viande de porc (Chatelay 39), et de bœuf (Bucey les Gy 70), miel du Jura (Vertamboz 39), yaourts de brebis (Montmirey 39), huile d'olive de Tunisie (Dijon 21), bière CUC (Poulley-les-Vignes 25), savons et cosmétiques (Sermange 39), escargots (Montmirey 39), légumes lacto fermentés (Besançon), vin du Jura (La Chapelle sur Furieuse 39), huiles de Germigney (Germigney 39)...



- **Marché des producteurs bio de l'AMAP le "Panier de la Bergeronnette"**
- **Jeudi 2 mai de 17h à 20h30**

Serres de la Ferme du Creuseret ▪ 31 rue de Boismurie ▪ 25410 Saint-Vit

▪ **Contact : amaplepanierdelabergeronnette@gmail.com**

▪ **[amapdelabergeronnette](https://www.fermeducreuseret.com/) ▪ <https://www.fermeducreuseret.com/>**

DON DU SANG



L'Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Vit s'est réunie le 22 février, suite à l'AG de l'association, pour élire son nouveau bureau. Charles Munnier, secrétaire de l'association depuis sa création, en 1996, désire passer la main. Tous les bénévoles de l'Amicale et tous les donneurs et anciens donneurs te remercient Charles, pour ton implication dans le bon fonctionnement de l'association des donneurs de sang.

Présidente : Josette TEMPESTA

Vice-président : Eric BADET

Trésorier : Sylvain CORNE

Trésorier Adjoint : Jean-Louis DELIOT

Secrétaire : Olivier MIGNOTTE

Secrétaire Adjoint : Jean Luc SAUVIN

21 membres actifs entourent le bureau, pour la préparation des collectes (tous les 2 mois) et la promotion du don de Sang, lors de manifestations ponctuelles (Tenue de la buvette ou petite restauration, ou service en salle.)

Le **8 mai 2024**, nous accueillons, avec la participation de la ville de Saint-Vit **l'EUROTANDEM**, jeunes élèves de l'école d'ingénieurs du Nord, qui font le tour de France en tandem et qui font signer des promesses de dons dans les grandes villes traversées. Toute la population est invitée à venir les accueillir devant la mairie, à leur arrivée, vers 13 Heures. Merci à la Municipalité pour son investissement pour Le Don de Sang.

Le **lundi 13 mai, nouvelle collecte de Sang**, en partenariat avec l'EFS (Etablissement Français du Sang), à la **Salle des Fêtes de Saint-Vit, de 16 H à 20H. Prenez rendez-vous sur le site monrdv-dondesang.efs.sante.fr**. Les personnes sans rendez-vous seront accueillies en fonction de l'affluence sur la collecte et de la disponibilité du personnel médical présent ce jour-là sur le site.

Notez la date du **2 Juin 2024**, jour de la **Marche pour du Sang Neuf**, organisée à Ornans, cette année.



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise un **VIDE GRENIER** au complexe sportif Michel Vautrot le **9 JUIN 2024 DE 6H À 18H**. Vous retrouverez sur place buvette et restauration.

Si vous souhaitez participer au vide grenier en tant qu'exposant, la réservation est obligatoire au 06 66 74 54 50.

Le prix est de 3€ le mètre linéaire.

CONCERT
LES COMÉDIES MUSICALES
CHOEUR ET ORCHESTRE
 DIRECTION : ELISE CHAILLON

14 AVRIL 2024 16:00
SALLE DES FÊTES DE ST-VIT Entrée libre

MAYYIA MIA | LA LA LAND | STARMANIA | LE ROI LION

Avec la chorale adulte du pôle d'enseignement musical AMUSO et le chœur de la Licence de Musicologie de l'Université de Besançon

UNIVERSITÉ FRANCHE-COMTÉ | UBFC | Doubs | Grand Besançon Métropole

SPECTACLE :
LES MUSIQUES DES COMÉDIES MUSICALES
 Initié par l'Harmonie de Saint Vit, l'orchestre vous propose une rencontre entre la chorale d'adultes du pôle d'enseignement musical du grand besançon AMUSO et des étudiants de la licence de musicologie de l'Université de Besançon, pour la création d'un spectacle sur le thème des comédies musicales. Sur scène plus de 80 artistes qui vous interpréteront des standards comme Starmania, Porgy and Bess, Le Roi Lion, La La Land, etc..
Dimanche 14 avril à 16h00, Salle des fêtes de Saint-Vit, Entrée libre



ASSOCIATIONS

FRANCAS

Petit retour sur ce début d'année : l'Espace Jeunes a proposé diverses activités pour les ados, et de nouveaux jeunes ont découvert l'Espace Jeunes en participant à de nombreuses activités.

Pour ces premières vacances de l'année, les jeunes ont pris part à un atelier de graffiti et de Space Painting, présenté par Steven Menes. Les animateurs ont également proposé un atelier autour de la création de boucles d'oreilles en cuir. Pendant cet atelier, nous avons invité les parents à participer, pour le plus grand plaisir des mamans présentes ce jour-là.



De plus, l'équipe d'animation a organisé un rallye photo à Besançon, suivi d'une virée shopping. En ce qui concerne les vacances d'été, les ados ont décidé de partir cette année à Allegre, en Haute-Loire. Afin de préparer au mieux leur séjour, les ados sont allés défendre leur projet devant le jury de la CAF de Besançon. Cela a été un vrai exercice pour les jeunes et surtout un bon entraînement pour les futurs lycéens.

Enfin, pour terminer ces vacances d'hiver, les jeunes se sont retrouvés pour une sortie patinoire avant de partager un moment convivial lors d'une soirée Mont d'Or et de s'affronter lors d'un blind test et karaoké.



ESPACE JEUNES

Les ateliers avec la Maison de l'Adolescent ont repris un mardi sur deux. Pour l'occasion, un petit groupe de 8 ados se retrouve pour échanger et participer à des ateliers présentés par Audrey Humbert, éducatrice et animatrice de "Parole en tête", et Héléne, la responsable de l'Espace Jeunes. Ces ateliers ont repris en début d'année à la demande des ados qui souhaitent échanger sur de nouveaux sujets.

De plus, l'atelier théâtre avec le collège ne cesse de plaire aux jeunes. Aujourd'hui, il compte plus de 12 adhérents, et les jeunes souhaitent se produire lors de la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse qui aura lieu à Saint-Vit le 25 mai !

L'Espace Jeunes sera également présent lors de la Fête du Printemps qui aura lieu le 10 avril au complexe Vautrot. Une occasion pour les plus jeunes de découvrir les ados de Saint-Vit et d'en savoir plus sur nos activités, ainsi que de participer à un atelier sportif proposé par l'animatrice jeunes et les ados.

Enfin, un grand merci encore une fois aux jeunes présents lors de la collecte des Restos du Cœur qui s'est déroulée le samedi 4 mars. Merci à tous pour votre investissement. En espérant vous revoir aussi nombreux sur d'autres actions solidaires comme celle-ci !

L'Espace Jeunes prépare le programme pour les prochaines vacances, alors n'hésitez pas à le suivre sur les réseaux.

Le périscolaire des francas

Tout d'abord, le projet d'animation sur la Franche-Comté continue sur les trois accueils périscolaires. Les enfants construisent un village traditionnel du Haut-Doubs, des ateliers cuisine autour du Comté ont régalé les papilles des enfants de Jouffroy d'Abbans, des activités autour de personnages célèbres vont être réalisées sur Nicolas Ledoux et la connaissance du territoire n'aura plus de secret pour les enfants de René Roussey.

Nous vous proposerons d'ailleurs, de tester vos connaissances le jour de la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse le samedi 25 mai !!

Pour l'accueil de loisirs des mercredis, les enfants de 3/5ans, sont sur la découverte des insectes du Jardin et les 6 et plus eux, deviennent des artistes !! Ateliers photos ou ateliers sportifs avec Hervé Maigrot tous les après-midi sont proposés jusqu'aux vacances de Printemps. Les enfants n'ont qu'à choisir ce qu'ils souhaitent faire.

Maintenant, tous à vos agendas !!

Premier rendez-vous : le mercredi 10 avril à 14h pour la Fête du printemps, anciennement la chasse à l'œuf. Cette après-midi festive aura lieu à l'esplanade du complexe Vautrot. Parents ou grands-parents pourront venir avec les enfants à la seule condition de s'y être inscrit auparavant ! Ac-

tivités autour du jardin mais aussi sportives seront mises en place afin de satisfaire tout le monde. Un goûter sera offert aux enfants et nous proposons à qui le souhaite d'apporter un gâteau afin de faire un goûter partagé !

Deuxième rendez-vous : le samedi 25 mai en après-midi pour la Fête de l'Enfance et de la Jeunesse. Cette année cela fait 10ans que nous l'organisons !!! Hé oui, déjà !!! Alors pour cet anniversaire, nous souhaitons revoir notre organisation et mobiliser les enfants ainsi que les parents en amont. Des ateliers pâtisserie parents enfants seront proposés plusieurs samedis matin avec le Chef cuisinier du collège Jean Jaurès de Saint-Vit afin d'apprendre de bonnes recettes pour faire de beaux et bons gâteaux d'anniversaire.

Retrouvez-nous sur les différents réseaux sociaux pour suivre l'actualité de l'Espace Jeunes

Espace Jeunes Saint-Vit • espace_jeunes25 • espacejeunessaintvit

Un spectacle de théâtre avec la Compagnie Pêcheurs de rêves sera proposé pour clôturer l'évènement. Une maquilleuse professionnelle sera présente pour satisfaire tous les enfants, des stands et activités seront également mis en place.

Troisième rendez-vous : le samedi 22 juin en soirée pour la Fête de la Musique.

Concerts, spectacles d'enfants et petites restaurations vous seront proposés dans le but de passer une bonne soirée et fêter ensemble cette journée musicale !

En espérant vous y retrouver nombreux et heureux de partager un petit moment tous ensemble !

RELAIS PETITE ENFANCE DES PETITS VOYAGEURS

LES TEMPS D'ANIMATIONS (0-3 ANS)

Les animations du relais sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile).

Retrouvez-nous entre 9h et 11h au complexe sportif Vautrot. Au programme de l'année : temps d'éveil et jeux libre, médiation animale, éveil corporel, activité artistique, atelier sensoriel...

Modalités : sur inscription pour les parents, entrée libre pour les assistantes maternelles, gratuit pour tous !

- Le **jeudi 11 avril** pour un atelier de médiation animale avec Sylvie - inscription pour TOUS
- Le **jeudi 16 mai** pour un atelier d'éveil
- Le **jeudi 13 juin** pour un atelier d'éveil

2 A rue Saint Vincent • 25720 Avanne-Aveney • 03 81 52 09 47 • relais.petits-voyageurs@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte/42/relais-petite-enfance-des-petits-voyageurs
Rejoignez-nous sur Facebook !

BASKET

Le stage des vacances de février au complexe sportif Michel Vautrot fut une véritable réussite comme d'habitude et celui des vacances de Pâques sera sans nul doute du même acabit. Nous approchons du dernier tiers de la saison et d'ores et déjà nous pouvons commencer à dresser un bilan positif pour nos 230 licenciés (chiffre provisoire) et nos 15 équipes engagées en championnats et plateaux (dont nos 2 équipes U15 Elite en championnat de France). Le mois de juin sera consacré au bilan définitif, aux objectifs pour 2023 / 2024, à l'assemblée générale et la fête du club.



ASSOCIATIONS

USSV TENNIS

UN DÉBUT D'ANNÉE FESTIF

Le samedi 13 Janvier 2024, une quarantaine de personnes, parents et enfants, ont bravé le froid pour partager un très bon moment convivial pour fêter ce début d'année. Après avoir écouté quelques mots du président Laurent Mugnier, ils ont pu échanger quelques balles tout en savourant le buffet préparé par notre partenaire Les Saisons.

Un agréable moment qui s'est terminé par la traditionnelle galette et le cidre cher au président provenant de notre partenaire Netto Saint-Vit.

COMPÉTITIONS

Championnat hiver Seniors

Une saison hivernale très compliquée pour les équipes :

En Départementale 1, l'équipe féminine a terminé 5^e de sa poule avec un



bilan de 1 victoire, 1 match nul et 3 défaites.

En Départementale 1, l'équipe masculine termine 6^e de sa poule avec un bilan de 5 défaites dans un championnat très compliqué où les joueurs auront joué systématiquement à 1 ou 2 classements supérieurs.

Interclubs mixtes 11-14 ans

Le mercredi 28 février 2024, le tennis club d'Ormans a organisé des interclubs mixtes pour les 11-14 ans jusqu'à 30/3 avec 15 joueurs et joueuses des clubs de Pontarlier, Saint Vit, Morteau et Ornans.

Un mercredi riche en beaux matchs, de la bonne humeur avec un fair-play remarquable de tous les enfants.

Un grand merci à ces jeunes compétiteurs, aux clubs visiteurs, aux accompagnateurs et aux professeurs présents qui ont contribué eux aussi au succès de cette journée.



Tournoi Interne 2024 : Qui succèdera à Anne-Lise Dussouillez et Anthony Puzzo ?

Après deux phases de poules, le tournoi interne masculin se poursuit avec une 3^e phase de poules avant des demi-finales : félicitations à Aurélien Jacot, Christophe Tatin et Benjamin Meuterlos qui ont accédé à cette 3^{ème} phase.

Dans le tournoi interne féminin, les premières de chaque poule de 2^e phase s'affronteront en finale le dimanche 7 avril : bravo à Cathy Perrard qui a franchi la 1^{ère} phase de poules.

AGENDA

- **Sam. 13 avril** : Tournoi enfants niveau rouge
- **Dim. 28 avril, 5 mai, 12 mai, 26 mai, 2 juin** : Championnat par équipe seniors homme et femme
- **Du ven. 14 juin au dim. 30 juin** : Tournoi OPEN de Saint Vit
- **Dim. 30 juin** : Finales homme et femme du tournoi OPEN Saint Vit

DSA

ECOLE D'ATHLETISME

U10/U12 : Samedi 10 février 2024 : Kid athlé en gymnase à Morteau. 190 athlètes toutes sections confondues s'étaient déplacés. Trois équipes de Saint-Vit étaient engagées. Les **POUSSINS** terminent 1^{er} et 3^{ème}. Les **EVEILS** terminent 5^{ème}.

Minimes/Cadet/Juniors/Séniors : Le WE du 18 février 2024, onze de nos jeunes ont pris le départ de la 1/2 finale des championnats de France de cross country à CHATEAUVILLAIN.

Se sont qualifiés pour se rendre au championnat de France de cross qui se déroulera à CAP DECOUVERTE le 10 mars 2024 : Lauriane VORMS et Samuel BILLOT.

MARCHE NORDIQUE : Les marcheurs déguisés se sont élancés sur les sentiers à travers la forêt de Dannemarie/ Crête le samedi 17/02/2024 pour fêter CARNAVAL.

Cette matinée de marche s'est évidemment terminée par un apéritif convivial, comme il se doit.

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le site du DSA SAINT-VIT, lien ci-dessous :

dsa.athle.com/asp.net/espaces.html/html.aspx?id=34962

Pour tous renseignements, appelez les contacts de la section Marche Nordique.

RUNNING

Venez nous rejoindre et faire une séance d'essai.

- Mardi 18h : entraînement adultes, stade, complexe sportif.
- Jeudi 18h : entraînement adultes hors-stade.
- Dimanche 9h : sortie longue en footing.

Pour tous renseignements, consultez le site du club :
<http://dsa.athle.com/>

VOLLEY SAINT-VITTOIS



L'assemblée générale du volley est prévue le 28 juin 2024 au Gymnase Vautrot. C'est une année électorale donc un nouveau bureau et un nouveau comité directeur sortiront de cette assemblée.

Tournoi du club le 8 mai au gymnase Vautrot : tournoi volley pétanque prévu comme l'année passée, si le temps n'est pas à notre avantage, une autre solution sera trouvée.

Dernier match de la N3 masculine le 4 mai au Gymnase Vautrot face à Vesoul : le maintien se jouera peut-être lors de ce derby. Une présentation des équipes est prévue pour donner envie à tous les spectateurs de venir plus souvent.

Dernier match des Pré-nationale féminine le 6 avril, avec (peut-être) la possibilité d'accéder en N3. Si elles gagnent leur prochain match face à Salins (16 mars), elles joueront la finale le 25 mars et le 6 avril. Sinon elles joueront la petite-finale sur ces mêmes dates.



SOCIÉTÉ DE TIR SAINT VITOIS : EN PLEINE FORME !

Le printemps qui s'annonce confirme bien ce que nous avons annoncé dans le précédent numéro.

En effet, nous avons atteint la barre des 500 adhérents, signe d'une belle vitalité, et d'un engouement constant pour celles et ceux qui apprécient ou veulent découvrir les vertus du tir, qu'il soit sportif ou de loisir. Cette façon de repousser ses limites en faisant preuve de concentration, de maîtrise de soi et surtout d'humilité, semble attirer en permanence de nouveaux adeptes.

Désormais, les futurs adhérents devront attendre l'ouverture des inscriptions de la saison prochaine (normalement fin août 2024) pour nous rejoindre. Il leur reste cependant la faculté de demander à participer à des sessions dites de « Découverte » (formulaire sur notre site internet stsv.fr), afin de certifier leur envie de nous rejoindre !

De plus, il leur faudra être dans les premiers à réagir, car nous comptons actuellement un taux de fidélisation (renouvellement d'une année sur l'autre) de plus de 70% de nos membres. Les places disponibles vaudront leur pesant d'or... Nos jeunes pousses (moins de 18 ans) présentent un taux de près de 75%, ce qui prouve, s'il en était besoin, l'intérêt, et les vertus, de notre sport/loisir.

Notre effort porte depuis quelques années sur les familles et les féminines. Ces dernières ont quelque peu délaissé

l'activité, car nous n'en comptons plus que 80 parmi nos membres, ce qui représente un petit 16% (alors que nous étions à plus de 20 l'année dernière). Alors les filles, et la parité dans tout ça ? Pas de cowboys chez nous, malgré la déco « western », donc de la place pour tout le monde !

Nos forfaits « Découverte », qu'ils soient individuels ou collectifs (entreprises, CE, groupe, etc.) représentent également une partie de nos recrues annuelles, puisqu'environ 30% d'entre elles prennent une licence après leur passage chez nous ! Et, c'est une des raisons pour lesquelles nous travaillons beaucoup sur l'accueil et la convivialité au sein du club... De même, nous offrons en permanence la possibilité à nos encadrants bénévoles de participer à des formations qualifiantes au profit de nos adhérents. Ainsi, actuellement, plus de 60% de nos bénévoles sont diplômés, ou en passe de le devenir.

Nous cherchons toujours à développer notre pôle « Compétiteurs », mais c'est un travail de longue haleine, et la route vers les podiums est longue, quelle que soit la distance de la cible...

Notre projet du futur stand se développe doucement, mais sûrement, et sera, à coup sûr, gage d'un nouvel élan de demandes d'adhésions au club ! Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux sur site vont reprendre un sérieux coup de fouet.

FOOTBALL

Manifestations mises en place par le club de football.

Le club organise sur la fin du premier semestre 2024 deux grandes manifestations :

▪ **Un concours de pétanque** sur la journée complète du samedi 22 juin 2024 sur le boulo-drome de Saint-Vit, complexe sportif Michel Vautrot rue Jean Cornet. ▪ Buvette et restauration sur place. ▪ Informations et réservations au 07 83 44 64 31 ou par mail : stephane-sudan@outlook.fr

▪ **Le traditionnel vide grenier** se déroulera le dimanche 30 juin 2024 au complexe sportif Michel Vautrot, 2 rue Jean Cornet. ▪ Buvette et restauration sur place. ▪ Informations et réservations au 07 83 44. 64 31 ou par mail : stephane-sudan@outlook.fr

ASSOCIATIONS



CANOE KAYAK : À FOND SUR L'EAU

Partenaire du club de Gray, le SVCK partage l'esquimautage à la piscine CKG et présente une équipe commune aux Championnats de France de Dragon boat Indoor.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE FOND : Saint Vit a aligné 4 jeunes aux championnats régionaux de fond du 24 mars qui ont démontré l'efficacité de leur entraînement sous la conduite d'Antoine Delaby et Jean Marc Boutserin Nathan Delalande s'est fait remarquer et rejoindra l'équipe de Ligue en Canoë Homme pour participer aux Championnats de France de vitesse. Cassandra Duval, Syvio et Chiara Jeandon ont également brillé lors de cette course à Auxonne.

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DU DOUBS :

L'adresse, la vitesse, et la technique, c'est ce que devront déployer les jeunes des 70 clubs de la région invités pour le Challenge Départemental du Doubs organisé par le SVCK le samedi 6 avril. Un rendez-vous au Moulin du Pré, centre Guy Picard, avec de 10H à 17H une série d'épreuves non-stop par équipes. L'accès du public sera gratuit pour encourager les jeunes athlètes.

AU FIL DE L'EAU : Rando Kayak GHN -Traversée de Besançon - Pour la 4^{ème} édition du festival outdoor GHN le dimanche 16 juin le SVCK coorganise avec le Grand Besançon la Rando Kayak et vous invite à découvrir le parcours Chalèze - Chamars en canoë-kayak. Le site **RandO'Kayak - Grandes Heures Nature (grandes-heures-nature.fr)** permet dès à présent de s'inscrire en ligne pour les 300 places disponibles en complément de celles réservées au club.

JOP 2024 : Un parcours d'exception pour la flamme Olympique portée à Besançon, sur le Doubs en canoë.

Le 25 juin par Michel Chapuis, médaillé d'argent en canoë aux JO de Tokyo 1964. Une occasion pour nos pratiquants de témoigner notre engagement sportif.



VOGALONGA DE VENISE : Lors du week-end de la Pentecôte, le club engage 2 canoës 9 places pour cette traversée époustouflante de 42 km sur les canaux de Venise. Cette année encore le SVCK accueille des novices dans ses équipages pour vivre une journée sportive dans le joyau qu'est la cité des Doges.

DÉTENTE AU MOULIN DU PRÉ : A compter du 1^{er} mai, les promenades en canoë-kayak sur le Doubs depuis le site du Moulin du pré seront ouvertes au public. Une trentaine de bateaux mis en location horaire sur réservation, vous permettront de parcourir les plans d'eau du Doubs et de découvrir le circuit des îles.

INFOS PRATIQUES, CONTACT, LOCATION ET

INSCRIPTION : L'AG du 24 février a confirmé le maintien du comité directeur et du bureau du SVCK, et le club propose :

Entraînements et initiation jeunes chaque mercredi et samedi à 14h.

Maintien de forme et développement adultes chaque mercredi à partir de 17h et samedi à 14h

Parcours sur rivière ou lac le 3^e samedi de chaque mois

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

07 68 95 63 49 ■ mail : canoestvit@hotmail.fr ■ <https://www.svck.fr/> ■ [f canoekayak.saintvit](https://www.facebook.com/canoekayak.saintvit)

SAINT-VIT INFORMATIQUE

L'association SAINT VIT INFORMATIQUE continue d'œuvrer pour l'inclusion numérique avec l'accompagnement dans l'usage du matériel, la proposition de matériels reconditionnés, la réparation et la formation de professionnels.

L'INCLUSION NUMÉRIQUE

■ Le **Conseiller Numérique France Services** peut vous accompagner dans votre autonomie numérique, en faisant découvrir les technologies, services et médias numériques, les outils et leurs usages au quotidien ou en vous aidant dans vos démarches. Une permanence a lieu sur Saint-Vit le mercredi de 9h à 12h et à la Boutic (103 rue des Granges, Besançon) le vendredi de 14h à 17h.
■ **ASSOCIATIC** sont des cours en groupe proposés à nos adhérents les mardis et mercredis de 14h00 à 16h00. Chaque semaine, vous verrez des sujets et pourrez pratiquer en fonction de vos envies et de vos besoins dans une ambiance conviviale.

■ **Les actions sur le territoire.** Via des financeurs externes tels que le Département, les CCAS, les fondations, nous proposons des actions d'inclusion numérique sur le territoire de Franche Comté.

2 actions sont prévues sur Saint-Vit en avril, pour plus d'informations ou vous pré-inscrire : 03 81 87 59 78

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Notre association porte un Chantier d'Insertion, Inser-tech, qui accompagne depuis 2015 des personnes éloignées de l'emploi dans leurs projets professionnels tout en les employant sur notre structure au travers de notre activité de collecte et de reconditionnement de matériel informatique.

L'année dernière, nous avons débuté une collaboration avec le programme SEVE Emploi afin de former notre personnel permanent à leurs méthodes.

SEVE Emploi cherche à améliorer l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi vers une réinsertion professionnelle durable en favorisant des liens solides et des passerelles efficaces entre notre structure et les employeurs potentiels.

Notre équipe d'encadrement vient de terminer la première phase de cette formation qui a permis d'augmenter nos sorties en emploi, notamment par des mises en situations professionnelles au sein d'entreprises recruteuses.

En chiffres pour 2023 c'est une collaboration avec plus de 15 entreprises partenaires et un retour à l'emploi durable de 35% de nos salariés en transition.

En 2024 débutera la deuxième phase de ce programme de formation SEVE Emploi afin de poursuivre la professionnalisation dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle de nos équipes de permanents

DU MATÉRIEL RECONDITIONNÉ POUR S'ÉQUIPER À MOINDRE COÛT

Saint Vit Informatique et son ACI Insertech propose à la vente du matériel reconditionné de qualité à des prix abordables, PC fixes, écrans, claviers, souris, Pc portables.

En achetant votre matériel informatique auprès de notre structure vous adoptez une démarche citoyenne en faveur de l'écologie, du développement durable et de l'insertion socioprofessionnelle de personnes en difficulté.

Nous vous donnons rendez-vous dans nos locaux de Saint-Vit ou dans notre magasin « La Boutic » au 103 rue des granges à Besançon où nous serons heureux de vous accueillir et de vous conseiller au mieux pour l'achat de votre futur matériel informatique.



RECETTE DE CUISINE

FLEISCHSCHNACKA ou escargot de viande

La Fleischschnacka est une recette traditionnelle originaire d'Alsace.

Cette spécialité composée de farce de viande cuite et de pâte à nouilles permet d'utiliser les restes de pot-au-feu.

Ingrédients

(pour 4 personnes)

■ La pâte à nouilles :

- 2 œufs
- 200 gr de farine
- 1 CS d'huile d'olive
- 1 pincée de sel

■ La farce :

- 500 gr de viande hachée
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1 CS de farine
- Sel/poivre

Préparation

■ La pâte à nouilles :

Mélanger les ingrédients jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Soudoyer votre plan de travail avec de la farine. Étaler la pâte en forme de rectangle sur une épaisseur de 2 à 3 mm.

■ La farce :

Garnir la pâte de farce en laissant 1 cm sur les bords pour accoler. Rouler dans le sens de la longueur. Couper des tranches de 2 cm d'épaisseur. Faire dorer de chaque côté les escargots avec un peu de matière grasse. Verser 0,5 l de bouillon et laisser cuire 30 minutes.



Bon appétit !

Vous pouvez adapter cette recette en remplaçant le bouillon par de la sauce tomate et en ajoutant un peu de mozzarella.

SAINT VIT O' CINÉ

À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-VIT MARDI 9 AVRIL 2024



18H00 : LEO, LA FABULEUSE HISTOIRE DE LEONARD DE VINCI

De Jim Capobianco, Pierre-Luc Granjon ■ **Par** Jim Capobianco
■ **Avec les voix de** André Dussollier, Stephen Fry, Marion Cotillard ■ **Genre** : aventure,
animation, famille ■ **Durée** : 1H37

Bienvenue dans la Renaissance ! Une époque où artistes, savants, rois et reines inventent un monde nouveau. Parmi eux, un curieux personnage passe ses journées à dessiner d'étranges machines et à explorer les idées les plus folles. Observer la lune, voler comme un oiseau, découvrir les secrets de la médecine... il rêve de changer le monde. Embarquez pour un voyage avec le plus grand des génies, Léonard de Vinci !

20H30 : LA VIE DE MA MERE

De Julien Carpentier ■ **Par** Julien Carpentier, Benjamin Garnier ■ **Avec** Agnès Jaoui, William Lebghil, Salif Cissé ■ **Genre** : comédie dramatique ■ **Durée** : 1H43

Pierre, 33 ans, fleuriste à succès, voit sa vie basculer lorsque sa mère, Judith, fantasque et excessive, débarque dans sa vie après deux ans sans se voir. Pierre n'a qu'une idée, reprendre le cours normal de sa vie, mais rien ne se passe comme prévu. Leurs retrouvailles, aussi inattendues qu'explosives, vont transformer Pierre et Judith à jamais.



PROCHAINE SÉANCE : MARDI 7 MAI

18H : KUNG FU PANDA 4 ■ 20H30 : PAS DE VAGUES

SÉANCE SUIVANTE : MARDI 4 JUIN. Programmations encore inconnues au moment de l'impression de ce numéro. Surveillez les affiches et les panneaux lumineux sur la colonne près de la salle des Fêtes quelques jours avant la date ! Les places seront en vente à l'entrée de la salle des fêtes le soir même de la séance.

Tarifs : 5 € pour les adultes / 4,20 € tarif réduit

VENDREDI 31 MAI, c'est la 25^{ème}
édition de la fête des voisins.

*Invitez vos voisins
à prendre un verre !*

la fête
des
voisins



www.lafetedesvoisins.fr

